	Note à l'attention du lecteur : Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier

Instituteur(trice) Préscolaire

Année académique 2022-2023

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. [1]

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. [2]

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^{e} siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. [3]

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. [4]

[1] Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.
[2] Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.
[3] Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.
[4] Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement :
Bachelier Instituteur(trice) Préscolaire

Secteur : Sciences humaines et sociales
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Président du jury : La Direction de Département
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Implantation : Les Rivageois, Liège
Secrétaire du jury : Madame Myriam Sarlet

Dès son entrée dans la vie active, l'enseignant préscolaire sera confronté à des contextes et des publics scolaires variés.

Aussi, les stages qu'il prestera durant sa formation se veulent-ils diversifiés : ils offrent à l'étudiant l'occasion d'aller à la rencontre d'enfants d'âges et de besoins différents (cycle 1 et cycle 2) de milieux socio-économiques et culturels variés. Les unités d'enseignement proposées préparent au mieux à ces différents contextes de stages.

D'une manière générale, la formation comprend, dès la première année, deux axes : l'un de formation commune à toutes les Sections du Département pédagogique et l'autre de formation disciplinaire *propre à chaque Section.*

Dans le bloc 1, la formation commune met l'accent sur la communication et la maîtrise de la langue d'enseignement, la diversité entre élèves, les connaissances générales en pédagogie et en psychologie et ce, au service direct des AFP (ateliers de formation professionnelle) et des stages (articulation théorie/pratique).

L'axe de formation disciplinaire propose un rappel des contenus-matières à enseigner aux petits (en français, mathématiques, géographie, histoire et sciences). Il permet également de développer les connaissances et savoir-faire dans les disciplines artistiques (musique et éducation plastique) ainsi qu'en éducation corporelle et en psychomotricité.

Une des unités d'enseignement de ce bloc 1 offre aux étudiants l'occasion de travailler en interdisciplinarité (français, musique, arts plastiques et éducation corporelle) dans le cadre d'une « semaine théâtre ».

Celle-ci a pour objectif de parfaire l'expressivité verbale et non verbale des étudiants ainsi que leur confiance en soi.

Afin de préparer au mieux les futurs enseignants à leur métier, ils sont confrontés dès le début de la formation au milieu préscolaire et cela de manière progressive.

En effet, lors d'un premier stage, l'étudiant observe les pratiques de classes ; il se questionne et mobilise les ressources construites à la HE (identité enseignant, psychologie de la relation et de la communication, psychologie du développement) afin de donner du sens à la réalité.

À l'occasion du deuxième stage, il est invité à tester les activités qu'il a construites dans le cadre des AFP sous la supervision du pédagogue, des professeurs spécialistes ainsi que du maître de formation pratique.

Le choix de l'école de stage est laissé à l'appréciation du futur enseignant.

Dans le bloc 2, l'accent est mis sur le développement d'une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement ainsi que sur la conception, la conduite et l'évaluation des situations d'apprentissage.

En effet, plus que les contenus-matières, c'est la didactique des disciplines qui est développée dans le cadre des différents cours disciplinaires et cela au service des stages pratiques (quatre semaines).

Le soutien des enfants de milieux défavorisés est une priorité dans notre formation (UE du bloc 2) Des stages en encadrement différencié (facultatifs en deuxième année) sont rendus obligatoires en troisième année. Le stage d'O.S.E est conçu dans cette optique.

Des classes de ferme et de mer sont inscrites au programme des études du bachelier préscolaire ; il y apprend à gérer un groupe d'enfants, à programmer des activités dans les deux milieux précités.

Enfin, dans le bloc 3, le futur enseignant sera confronté au milieu des enfants à besoins spécifiques. Un cours de différenciation des apprentissages et d'orthopédagogie ainsi qu'un stage dans l'enseignement spécialisé sont inscrits au programme.

Dans la plupart des activités d'apprentissage, l'étudiant sera invité à travailler en équipe. Lors de ses stages, il collaborera avec un autre étudiant de sa classe, chacun aidant l'autre à porter un regard réflexif sur sa pratique.

Dans le cadre de ses stages, de manière progressive, il sera incité à entretenir un partenariat avec les familles (facteur de réussite scolaire chez l'enfant).

Dans tous les cas, le respect d'un cadre déontologique et l'adoption d'une démarche éthique seront valorisés chez nos étudiants.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP/Stages [prér. Sta/AFP-2 & prér. PLURI]	14	Ateliers de formation professionnelle y compris Stages pédagogiques (2 semaines)	180	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	54	Q1+Q2
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q1
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q1
FRAN-1a	2	Français et sa didactique spécifique	30	Q1
MUSI-1a	3	Éducation musicale et sa didactique spécifique	40	Q1
PLAST-1a	3	Éducation plastique et sa didactique spécifique	40	Q1
PMOT-1a	3	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique	40	Q1
MATH-1	2	Mathématiques et sa didactique spécifique	20	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q2
FRAN-1b	3	Français et sa didactique spécifique	40	Q2
MUSI-1b	2	Éducation musicale et sa didactique spécifique	26	Q2
PLAST-1b	2	Éducation plastique et sa didactique spécifique	26	Q2
PMOT-1b	2	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique	26	Q2
GÉO-1	2	Formation géographique et sa didactique spécifique	20	Q2
HIST-1	2	Formation historique et sa didactique spécifique	20	Q2
SCIEN-1	2	Formation scientifique et sa didactique spécifique	20	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Sta/AFP-2 [prér. Sta/AFP-3]	18	Stages pédagogiques (4 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	240	Q1+Q2
ML-2	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
FRAN-2	3	Français et sa didactique spécifique	42	Q1+Q2
MATH-2	3	Mathématiques et sa didactique spécifique	42	Q1+Q2
MUSI-2	4	Éducation musicale et sa didactique spécifique	50	Q1+Q2
PLAST-2	4	Éducation plastique et sa didactique spécifique	50	Q1+Q2
PMOT-2	4	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique	74	Q1+Q2
GÉO-2	2	Formation géographique et sa didactique spécifique	14	Q1+Q2
HIST-2	2	Formation historique et sa didactique spécifique	14	Q1+Q2
SCIEN-2	2	Formation scientifique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
PDEV-2	2	Psychologie du développement	24	Q1
DÉONTO	1	Déontologie de la profession	14	Q1
MéTIC-2	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
PLURI [prér. APENS]	1	Projet pluridisciplinaire	15	Q1
Interculturalité	4	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	Q2
		Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	14	
		Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	
EAPP	2	Évaluation des apprentissages	24	Q2
GGEO	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q2

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Sta/AFP-3	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
IAC	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
FRAN-3	1	Français et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
MATH-3	1	Mathématiques et sa didactique spécifique	14	Q1+Q2
MUSI-3	2	Éducation musicale et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
PLAST-3	2	Éducation plastique et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
PMOT-3	2	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique	46	Q1+Q2
APENS	3	*Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social :* - Formation géographique et sa didactique spécifique (14h) - Formation historique et sa didactique spécifique (14h) - Formation scientifique et sa didactique spécifique (14h)	42	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q1
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
MéTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
EPP	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q2
NEUTR	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q2

Légende-couleurs : 1er quadrimestre | 2e quadrimestre

Corequis Bloc 3 : Sta/AFP-3 + DIFF

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **180** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle y compris Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **14** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP/Stages**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Sta/AFP-2 & UE PLURI**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (C. 6)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
Décrire les **démarches d'enseignement** proposées **par l'enseignant** (comportement et démarches cognitives attendus) : *préparations de leçons.*
Décrire et **présenter** une **situation** problématique**, insatisfaisante** de manière objective : analyse objective.
Analyser la situation grâce à des **études explicatives** : élucider la situation grâce à une (co)-réflexion et un **éclairage théorique : analyse réflexive.**

CONTENU DE L'UE

Durant la première année du baccalauréat, l'objectif des stages et des AFP est d'aider l'étudiant à se familiariser avec la fonction enseignante dans tous ses aspects, afin d'ajuster son orientation professionnelle.
Les stages et les ateliers de formation professionnelle sont des occasions données pour apprendre le métier de **manière pratique**.
Les AFP sont encadrés par l'équipe de vos **professeurs** qui se **relayeront** durant l'année pour vous aider à développer les compétences nécessaires au métier et, plus précisément, à vous préparer à faire vivre des activités d'enseignement.
Votre **présence régulière** est **requise** à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un **certificat médical**.
Les **absences injustifiées et/ou trop répétitives** peuvent entraîner un échec à la note de l'UE et un **refus de participation au stage**.
La mission de vos professeurs est de vous confier des projets, des recherches, de vous placer en situation d'expérimentation.
Votre rôle est de participer **activement** aux activités. Nous attendons de vous que vous soyez autonomes et ponctuels dans votre présence et les travaux dont vous vous chargerez.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales.
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...

Etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP/Stage				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
ATTENTION : En cas d'absences répétées et non justifiées lors des AFP et ses dispositifs de formation, l'ensemble des professeurs se réserve le droit d'envisager la démarche formelle visant à vous interdire de prester les heures de prise en charge de la classe maternelle, prévue au second stage (celui-ci se résumera alors à de l'observation). En effet, nous estimerions dans ce cas que vous ne disposez pas des connaissances didactiques et disciplinaires suffisantes pour présenter des leçons valables.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **54** h
Intitulé de l'UE : **Maîtrise orale et écrite de la langue française**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Être capable de maîtriser les règles d'orthographe de base (usage et grammaticale) ;
Être capable d'employer une syntaxe correcte, à l'écrit comme à l'oral ;
Être capable d'employer un vocabulaire riche, précis et varié, à l'écrit comme à l'oral ;
Être capable d'utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal ;
Être capable d'adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations ;
Être capable d'employer une diction correcte et intelligible lors de ses interventions orales.

CONTENU DE L'UE

Maîtrise de la langue écrite :
Les étudiants enrichiront leur vocabulaire et reverront les règles d'orthographe de base à travers des exercices, des compositions et des dictées.

Maîtrise de la langue orale :
Les étudiants s'exerceront à l'improvisation, à la lecture expressive, à la théâtralisation, à la définition orale ainsi qu'à des exercices de diction variés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Chauvel, D. & Perrier, J., « La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle », Ed. Retz, Paris, 1992.
Goosse, A. & Grevisse, M., « La force de l'orthographe », Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996.
Laurent N. (dir.), Bescherelle. La conjugaison pour tous, Hatier, Paris, 2019.
Syllabus de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1		20 %		20 %	40 %	20 %	20 %	60 %	20 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, les examens écrits de janvier et de juin seront remplacés par des examens oraux à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Pédagogie générale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PGEN**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Initier les étudiants à des notions pédagogiques générales (qui seront approfondies dans le cadre d'autres cours) qui leur permettront de planifier, gérer et évaluer des séquences d'enseignement-apprentissage en justifiant leurs choix méthodologiques. Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques,
- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence,
- connaître les valeurs véhiculées dans le système éducatif belge et y adhérer,
- s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques,
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques,
- se construire une identité professionnelle adéquate fondée sur les fondements du métier.

CONTENU DE L'UE

Préparer une activité d'apprentissage en tenant compte des concepts théoriques abordés aux cours :
- le triangle pédagogique,
- l'approche par compétences,
- les théories de la motivation,
- les stratégies d'enseignement-apprentissage,
- l'aménagement de la classe,
- l'observation,
- les principes d'apprentissage , etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (lectures)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales
- Le site internet : enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, F. Clerc, M. Crahay, G. de Vecchi, M. Minder, R. Morisette, C. Marsollier, F. Raynal, B. Rey, R. Viau, ...
- Bocquillon & Derobertmasure

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Identité de l'enseignant**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IDE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence : définir et différencier projet éducatif, projet pédagogique et projet d'établissement ;
- connaître le fonctionnement du système d'enseignement en FWB sur base des prescrits légaux ;
- connaître les valeurs véhiculées dans le système éducatif belge et y adhérer : adhérer aux valeurs et objectifs de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et aux exigences du Code de l'Enseignement ;
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- se construire une identité professionnelle adéquate basée sur les fondements du métier ;
- identifier ses connaissances et ses représentations de la fonction enseignante ;
- analyser les stéréotypes et les préjugés accolés au métier et les déconstruire sur base des documents officielles organisant le système éducatif belge ;
- acquérir une image de leur profession conforme à ses exigences et à sa réalité ;
- définir et comprendre les différents axes du métier d'enseignant au cœur de l'identité professionnelle ;
- définir et comprendre les compétences indispensables (7) pour enseigner.

CONTENU DE L'UE

- Confronter ses représentations du métier enseignant avec les membres du groupe-classe, des documents officiels, des articles de presse, des témoignages d'enseignants, des documents vidéos, ...
- Analyser seul ou par groupe, et à l'aide de questions guides, des extraits de projets éducatif, pédagogique et d'établissement de l'enseignement organisé par la Communauté française.
- Développer une identité personnelle et professionnelle.
- Se confronter aux prescrits légaux.
- Critiques, stéréotypes, préjugés, difficultés de la fonction enseignante.
- Les 7 compétences attendues des enseignants.
- Les 6 axes de formation.
- Les valeurs et objectifs de l'enseignement.
- Le projet éducatif, le projet pédagogique et le projet d'établissement etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (lectures)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales
- Le site internet : enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe
- "Projet éducatif et pédagogique de la Communauté française"
- Articles de presse

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une évaluation orale à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'identifier les caractéristiques propres au développement moteur, affectif, cognitif et social d'un enfant âgé de 0 à 12 ans et d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour comprendre des situations d'apprentissage.

CONTENU DE L'UE

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :
- Concepts généraux : définitions
- Aperçu des différentes théories du développement humain : théories psychanalytiques
- Naissance attachement/biologique
- Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins ; développement moteur
- La période préopératoire (de 2 à 7 ans) : Piaget et les différents stades. L'évolution du jeu / Évolution du dessin / Ecriture / L'égocentrisme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant…
- Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans) La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation…
- Etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Psychologie du développement de l'enfant. 7ème édition. - Québec: Chenelière McGraw Hill.
- Manuel de psychologie pour l'enseignement. Paris : Hachette.
- Bee, H & Boyd, D. (2012). Psychologie du développement humain. Les âges de la vie. 4e Edition. ERPI: Québec.
- Cannard, C. (2010). Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : De Boeck.
- SEGOND V., « Cours de psychologie du développement CP1 », 2017

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Initiation à la recherche**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (C.4)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- définir la nature et l'étendue des informations utiles ;
- identifier avec efficacité et efficience l'information recherchée ;
- évaluer de manière critique l'information obtenue ;
- exploiter l'information afin d'atteindre un résultat spécifique ;
- référencer ses sources d'information.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à

- exploiter la maîtrise de la culture informationnelle ;
- rédiger formellement des travaux.

Sujets exploités : rechercher l'information, la critiquer et l'exploiter.
Identifier les différentes composantes d'un travail et d'une recherche en éducation.
Structurer et référencer un travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE. Formation aux compétences informationnelles. Genève. (En ligne). https://infotrack.unige.ch

THIRION, P. (2006, septembre). Liste bibliographique APA. [en ligne]. Liège: ULg, UDI. Disponible sur Internet <http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_Publication/APA.htm>
EQUIPE PEDAGOGIQUE HECH. (2019-2020). Comment réussir son TFE ?. Liège. HECh.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR	100 %			100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail écrit est un travail de recherches. Il est progressif et encadré selon des balises définies. Ce travail peut être réalisé individuellement ou en duo. Cette modalité doit être communiquée à l'enseignant dès la 3ème séance.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve restera le travail écrit annoncé.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ATDC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : francois.dubuisson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1)
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre et expliquer la « culture » et les notions connexes (« identité », « norme », etc.) à partir des ressources de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.
- Comprendre et expliquer ce que signifie la « diversité culturelle », l'histoire et les enjeux des sociétés multiculturelles (histoire de l'immigration et de la colonisation, politiques d'accueil, etc.)
- Prendre conscience de ses propres représentations mentales et opinions (stéréotypes, préjugés) et comprendre leurs impacts concrets sur les rapports aux autres et à soi-même (peur, méfiance, mépris, discrimination, domination, etc.).
- Dégager les principales cibles des comportements discriminatoires (« classe », « race », « genre »).
- Adopter une attitude critique dans ce domaine : faire preuve de réflexivité et s'informer.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (décrets « Missions », « Neutralité », etc.) et la société belge dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).

- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires malgré le cadre législatif.
- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation scolaire.
- Découvrir des dispositifs et des outils pédagogiques permettant la mise en œuvre de l'interculturalité et de l'égalité.
- Être capable de communiquer clairement en français (à l'écrit et à l'oral) sur les matières et enjeux du présent cours.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations scolaires et sociétales concrètes) et des apports de l'histoire, de la sociologie ou de la philosophie, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de diversité, de genre, de race, de classe, etc. En dégageant le caractère dynamique et historique de celles-ci et en mettant en doute les lectures essentialistes, le cours cherche à développer une réflexion critique vis-à-vis des enjeux identitaires et du « vivre-ensemble ». Sont ainsi amorcés le questionnement sur les normes dominantes et la lutte contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Les étudiants, futurs institueurs, sont invités à développer un regard critique sur eux-mêmes (réflexivité), sur les débats et pratiques qui animent la société et sur le fonctionnement du système scolaire. Ils sont sensibilisés à une des missions fondamentales de l'école selon le cadre légal : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-L'Harmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'examen aura lieu en présentiel, sauf si la situation sanitaire exige un examen exclusivement à distance. Il sera de toute façon écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **30** h
Intitulé de l'UE : **Français et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : maud.beets@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Être capable de choisir un album en motivant ses choix (critères didactiques et littéraires).
Être capable d'analyser l'ensemble des composantes d'un album et d'en proposer des exploitations pertinentes avec les enfants.
Être capable d'identifier et d'expliquer le fonctionnement des différentes figures de style.
Être capable d'identifier et de produire les différents types de phrases, de déterminer la nature et la fonction des mots dans un texte, de distinguer la voix active de la voix passive.
Être capable de donner des consignes précises, d'utiliser un vocabulaire riche et varié, et de manier différents registres de langue.

CONTENU DE L'UE

Étude de la littérature enfantine : les albums illustrés. Les étudiants analyseront les différentes composantes de l'album : ils décoderont le caractère iconique de ce document (technique, police, couleurs...) ainsi que le texte (sens implicite/explicite, album affectif/didactique, figures de style, narration/dialogue, champ lexical...).

Étude des différentes figures de style.

Grammaire (natures et fonctions, types de phrase, voix active/passive).

Enrichissement du vocabulaire des étudiants de manière à l'offrir en modèle à l'enfant dans des situations et contextes multiples et variés. Nous aborderons différents champs lexicaux et registres de langue propres à la section préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Corpus d'albums illustrés (bibliothèque).
Alain Braun et Jean-François Cabillau, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte, Plantyn.
Delhaxe, Terwagne, Massoz, « Agir avec le langage écrit », Ed. Labor, 1990.
Grammaire n°1 de la Communauté Française.
Kuhl-Aubertin, M., « Apprendre la grammaire dès la maternelle », Ed. Retz, 1988.
Terwagne, S. & Vanesse, M., « Le récit à l'école maternelle », de Boeck, 2008.
Waelput, M., « Aimer lire dès la maternelle », Ed. De Boeck, 2005.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-1a	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : myriam.sarlet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession: Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité : Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société : Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1.Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

2. Élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles.

3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Pour le quadrimestre ciblé l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des six quadrimestres d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

CONTENU DE L'UE

Durant ce premier quadrimestre, nous développerons chez nos étudiantes les compétents techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés. Les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront particulièrement mises à l'honneur.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire: percussions indéterminées et carillon scolaire.

Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon.

Accompagner un chant simple au ukulélé (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) et au carillon : 4 à 6 accords.

Reconnaitre, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.

Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel et soutenir les apprentissages: Audacity, MuseScore.

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, moduler sa voix (parlée et chantée).

Rédiger une préparation écrite correcte: apprentissage et exploitation d'un chant.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
• Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
• Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
• Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-1a	100 %			100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une épreuve orale en ligne complétée par des séquences filmées par les étudiants reprenant certaines productions individuelles (accompagnement, chant, …).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**		

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : isabelle.hamonic@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3, 4, 5, 6, 7

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le graphisme.
Notions théoriques et application.
La couleur, les valeurs.
Notions théoriques et application.
Dominance/contraste, coloré et formel. Application.
Notions de composition et cadrage. Application.
Représentation codifiée.
Formalisations de démarches créatives. Applications.
Initiation au cartonnage.
Expérimentations de techniques plastiques et exploitations.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'Éducation plastique met les étudiants en contact avec la matière et les techniques, le vocabulaire et le langage plastique ainsi qu'avec le patrimoine culturel. Il cherche en outre un constant transfert entre la culture artistique, les productions des étudiants et les compétences à développer au sein des classes de l'enseignement préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Dossier à télécharger (tracés géométriques), notes de cours (Couleur, représentation codifiée, perspective), documents visuels, bibliothèque de la classe. Certaines parties théoriques de la matière seront proposées sous forme d'exposé fonctionnel. La majorité des notions seront abordées et mises en lumière lors de travaux semi-dirigés ou lors d'ateliers et de situations-problèmes en lien avec la pratique professionnelle, ce qui relève des méthodes actives)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une centaine d'ouvrages d'art ou de didactique des arts plastiques est à la disposition des étudiants en classe. La bibliothèque de l'école propose également quelques ouvrages de référence récents. Des liens de musées en ligne sont proposés.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-1a	60 %	40 %		60 %	40 %		60 %	40 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation uniquement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise d'un travail de synthèse de la matière constituant le TJ. Ce travail sera rentré à la Haute École ou envoyé sous pli recommandé à la HE.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : elodie.remy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

1. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientique et oser innover.

1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
2. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Savoir nager : maîtriser une technique dorsale et une technique ventrale ;
- Nager 10 minutes en endurance ;
- Effectuer divers exercices d'accoutumance à l'eau ;
- Introduction à la psychomotricité (relation "corps-espace-temps", schéma corporel, latéralité, structuration spatiale, ...) ;
- Vivre des activités pratiques variées liées aux approches théoriques ;
- Initiation à l'animation d'activités de psychomotricité ;
- Création de petits matériels de psychomotricité.

CONTENU DE L'UE

Le cours abordera les bases de l'éducation corporelle pour l'animation en salle d'un groupe d'enfants.
Le cours d'anatomie (évalué au Q2) sera introduit en partant de questions fréquemment posées par les enfants.
L'accoutumance à l'eau, le développement des techniques de nage et de l'endurance seront abordés à la piscine.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.
- Guide des mouvements de musculation. F. Delavier.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-1a	100 %			100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
NB : ***Un contenu spécifique d'UE sera envisagé – et évalué – pour les étudiant(e)s n'ayant pas crédité l'unité correspondante lors des années académiques précédentes, uniquement en lien avec le contexte sanitaire particulier.***

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Prérequis :
Savoir nager au minimum une longueur sans s'arrêter avec respiration aquatique (souffler tête dans l'eau) et être à l'aise dans le milieu aquatique (grande profondeur y compris).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en :
- un examen écrit à distance
- des travaux à rendre à distance

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Mathématiques et leur didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : emmanuelle.rouy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 4, 5, 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, L'étudiant est capable de

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Concevoir, régler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

CONTENU DE L'UE

Nombres et opérations en maternelle - Solides et figures en maternelle
Pour chaque domaine : aspects didactiques associés ; analyse d'activités/jeux/observations ; conception et réalisation d'activités/jeux ; développement d'un regard critique et de la capacité à adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage.
En fonction des besoins, le cours sera aussi l'occasion de clarifier les notions de base sur les nombres, figures, solides, grandeurs, liens logiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes et productions des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1	40 %	60 %		Report	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Dossier de l'enseignant**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

-Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra :
- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (Code de l'Enseignement) ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif ;
- produire un support qui permet de communiquer son cheminement professionnel et personnel ;
- se projeter dans l'avenir et acquérir progressivement une identité professionnelle forte et positive ;
- se définir sur le plan professionnel : valoriser des acquis antérieurs ou des points forts, repérer des lacunes personnelles, et ainsi orienter sa formation initiale en se construisant/rédigeant son dossier de l'enseignant.

CONTENU DE L'UE

Le dossier de l'enseignant étant envisagé comme un processus de réflexion en construction tout au long de la formation, il s'agit d'une activité nécessitant un travail de recherche personnel important.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (portefeuille de lectures)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019). Décret définissant la formation initiale des enseignants (7 février 2019). Moniteur belge, 5 mars 2019, p. 23808.

Housen M. & Pirard (2020) Evaluation de la réflexivité au travers de portfolios [PowerPoint slides].Retrieved from Université de Liège, séminaire HETICE : L'ePortfolio dans l'enseignement supérieur.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019b). Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et mettant en place le tronc commun. Moniteur belge, 19 septembre 2019.

- Le référentiel de compétences initiales maternel
- Le décret Missions/Code de l'enseignement
- Divers articles issus de revues pédagogiques et éducatives

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail écrit consiste en la réalisation progressive d'un dossier personnel respectant certaines balises imposées. Pour réaliser son dossier de l'enseignant, l'étudiant devra mobiliser des contenus d'apprentissages relevant des différentes AA qui composent son cursus. Les sujets, concepts, modèles, démarches, matières et documents abordés en cours d'Identité de l'enseignant, de pédagogie générale, d'initiation à la recherche, lors des stages ou encore en AFP seront mobilisés à cet effet.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dossier de l'enseignant sera à poster sur la plateforme de la HE en cas d'évaluation distancielle, en regard de l'évolution de la situation sanitaire. L'examen consistera en un travail écrit (rédaction personnelle d'un dossier réflexif).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Compétence 4 :
  - ⇨ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - ⇨ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - ⇨ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - ⇨ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Compétence 5 :
  - ⇨ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.
L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?
Qu'est-ce qu'enseigner ?
Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)
Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)
Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)
Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)
Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

Il n'y a pas de TA prévu.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les examens auront lieu en présentiel ou distanciel en fonction des conditions sanitaires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie de la relation et de la communication**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, …
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- …

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Philosophie et histoire des religions**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHILO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : francois.dubuisson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (1a)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :
Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.

4) Être capable de communiquer clairement en français (à l'écrit et à l'oral) sur les matières du présent cours.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (- E)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif…

Histoire des religions, de la philosophie européenne et des civilisations :
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
- (dir.) J-P. DEMOULE, D. GARCIA & A. SCNAPP, Une histoire des civilisations, Inrap/La Découverte, Paris, 2018.
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- HOMERE, L'Odyssée, trad. et adaptation I. Pandazopoulos, Gallimard Jeunesse, 2019
- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Revues généralistes d'histoire des religions et de sciences humaines (Le Monde des religions, etc.).
- Magazine télévisuel de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
…

Philosophie :
- E. KANT, « Qu'est-ce que les Lumières ? »
- PLATON, La République (Livre VII)
- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathedra. La présence au cours est donc nécessaire.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Français et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Être capable d'analyser un conte, tant au niveau du message que des caractéristiques de son genre littéraire (schémas actantiel et narratif, temps de la narration, connecteurs logiques...).
Être capable de présenter un conte aux enfants d'une manière ludique (lecture, théâtralisation...).
Être capable de préciser et de produire les différents types de phrases, de les analyser en grands groupes selon la méthodologie vue au cours, de déterminer la nature et la fonction de mots dans un texte, de distinguer la voix active de la voix passive.
Être capable de donner des consignes précises, d'utiliser un vocabulaire riche et varié, et de manier différents registres de langue.

CONTENU DE L'UE

Étude des contes traditionnels en vue de faire découvrir aux enfants un patrimoine commun et d'appréhender la littérature enfantine. Les étudiants analyseront les aspects littéraires, psychanalytiques, sociologiques et historiques du conte traditionnel.

Grammaire (natures et fonctions, types de phrase, analyse en grands groupes, voix active/passive).

Enrichissement du vocabulaire des étudiants de manière à l'offrir en modèle à l'enfant dans des situations et contextes multiples et variés. Nous aborderons différents champs lexicaux et registres de langue propres à la section préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Alain Braun et Jean-François Cabillau, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte, Plantyn.
Corpus de textes de Grimm, Perrault, Andersen (Folio, coll. « Livre de poche »).
Bettelheim, B., « Psychanalyse des contes de fées », Ed. Poche, 1973.
Chauvel, B. « Images et langage en maternelle », Ed. Retz, 2004.
Grammaire n°1 de la Communauté Française.
Rodari, G., « Grammaire de l'imagination », Ed. Rue du Monde, 2010.
Von Franz, M.-L., « Interprétation des contes de fées », Ed. J. Renart, 1990.
Waelput, M., « Aimer lire dès la maternelle », Ed. De Boeck, 2005.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-1b				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **26** h
Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : myriam.sarlet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession: Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité : Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société : Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1.Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

2. Élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles.

3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Pour le quadrimestre ciblé l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des six quadrimestres d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

CONTENU DE L'UE

Durant ce second quadrimestre, nous allons entretenir et développer les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et nous exploiterons particulièrement l'environnement sonore. Les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront particulièrement mises à l'honneur.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire : percussions déterminées.

Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon, harmonica.

Accompagner un chant simple au ukulélé (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) et au carillon : 6 à 12 accords.

Reconnaitre, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.

Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel et soutenir les apprentissages: Audacity, Musescore.

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, moduler sa voix (parlée et chantée).

Rédiger une préparation écrite correcte: orchestration, bruitage, auditions actives.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments et leurs productions sonores (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones)

Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité : création d'une chaine YouTube, critique de supports.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
• Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
• Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
• Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-1b				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une épreuve orale en ligne complétée par des séquences filmées par les étudiants reprenant certaines productions individuelles (accompagnement, chant, …)

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **26** h
Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : isabelle.hamonic@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3, 4, 5, 6, 7

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Tracés géométriques.
Réalisation de jeu(x).
Travail d'observation du réel / Utilisation des crayons de couleur.
Perspective visuelle.
Structure du visage humain.
Conception de pochoirs.
Expérimentations de techniques plastiques et exploitations.
Un glossaire spécifique à la discipline est proposé, qui doit être maitrisé.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'Éducation plastique met les étudiants en contact avec la matière et les techniques, le vocabulaire et le langage plastique ainsi qu'avec le patrimoine culturel. Il cherche en outre un constant transfert entre la culture artistique, les productions des étudiants et les compétences à développer au sein des classes de l'enseignement préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Dossier à télécharger (tracés géométriques), notes de cours (Couleur, représentation codifiée, perspective) documents visuels, bibliothèque de la classe. Certaines parties théoriques de la matière seront proposées sous forme d'exposé fonctionnel. La majorité des notions seront abordées et mises en lumière lors de travaux semi-dirigés ou lors d'ateliers et de situations-problèmes en lien avec la pratique professionnelle, ce qui relève des méthodes actives)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une centaine d'ouvrages d'art ou de didactique des arts plastiques est à la disposition des étudiants en classe. La bibliothèque de l'école propose également quelques ouvrages de référence récents. Des liens de musées en ligne sont proposés.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-1b				60 %	40 %		60 %	40 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation uniquement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise d'un travail de synthèse de la matière constituant le TJ. Ce travail sera rentré à la Haute École ou envoyé sous pli recommandé à la HE.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **26** h
Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : elodie.remy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les notions de base d'anatomie et de physiologie des grandes fonctions du corps humain (systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, locomoteur, ...). Travailler les croisements disciplinaires par l'élaboration d'un tapis sensoriel (éducation plastique).

CONTENU DE L'UE

Le cours d'éducation corporelle abordera, lors de ce quadrimestre de formation, les principales fonctions du corps humain (systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, locomoteur, ...). Le cours permettra également aux étudiants de faire des liens entre l'éducation corporelle et l'éducation plastique par la réalisation d'un tapis sensoriel. Enfin, le cours permettra aux étudiants d'animer des parties de leçons en salle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.
BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C.
La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck
Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. F. Delavier

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-1b				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
NB : ***Un contenu spécifique d'UE sera envisagé – et évalué – pour les étudiant(e)s n'ayant pas crédité l'unité correspondante lors des années académiques précédentes, uniquement en lien avec le contexte sanitaire particulier.***

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Prérequis :
Savoir nager au minimum une longueur sans s'arrêter avec respiration aquatique (souffler tête dans l'eau) et être à l'aise dans le milieu aquatique (grande profondeur y compris).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en :

- *des travaux à rendre à distance ;*
- *un report de l'évaluation de natation si les piscines ne sont plus accessibles.*

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation géographique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : marie-anne.morrier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable d'appréhender la complexité du milieu local et des phénomènes naturels qui influencent l'homme et d'en envisager une découverte simple adaptée à de jeunes enfants.

CONTENU DE L'UE

Le cours de géographie du Bloc 1 aborde les notions élémentaires de structuration spatiale et de géographie générale permettant d'envisager simplement l'espace et le temps. Les observations et expérimentations telles qu'elles pourraient être envisagées avec les enfants constituent l'essentiel de l'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (selon les besoins des apprenants)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-1				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail en autonomie.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation historique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : julie.halleux@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1.c., 3.c., 4.a., 4.c., 4.d., 4.e, 5.a., 5.b., 5.c., 5.d., 6.a, 6b

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, vous serez capables de...
- Distinguer les composantes du concept de temps ;
- Décrire les différentes étapes de la structuration temporelle chez l'enfant de 0 à 6 ans ;
- Concevoir et analyser des activités qui visent l'apprentissage des notions de temps chez les enfants de l'enseignement préscolaire ;
- Identifier les savoirs, savoir-faire et attendus du Référentiel des compétences initiales liés aux différents repères et représentations du temps abordés en classe préscolaire ;
- Examiner et critiquer des exemples d'outils calendriers ;
- Identifier et expliquer les caractéristiques des différentes fêtes calendaires ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales. Utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline historique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.

CONTENU DE L'UE

Après avoir pris connaissance de la théorie sur la conception du temps par l'enfant et les différentes notions de temps, vous proposerez et analyserez des activités en formation humaine et sociale à destination des élèves de l'enseignement préscolaire : activités sur les notions de temps (vitesse, durée, succession...), calendriers. Les fêtes calendaires de nos régions seront abordées lors d'une recherche documentaire. Les résultats de la recherche seront ensuite présentés devant la classe. A la suite d'une découverte des outils calendriers, vous identifierez les savoirs, savoir-faire et attendus développés dans ces repères et représentations du temps. Il s'agira ensuite de critiquer des exemples donnés afin d'en évaluer les avantages et les pistes d'améliorations possibles. Enfin, vous serez amenés à observer et analyser des activités explorant le temps lors du stage d'observation participante.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (capsules vidéos et diaporamas sonorisés)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Marilyn BUISSON, Eric GREFF. (2005). *Construire la notion de temps à l'école maternelle. PS-MS-GS.* Paris : Retz
- Josianne LACOMBE. (2013, 4e éd., 2e tirage). *Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles*. Bruxelles : De Boeck
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Référentiel des Compétences Initiales. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-1				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un questionnaire écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation scientifique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sylvie.poizat@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1.c., 4.a., 4.c., 4.d., 4.e, 5.a., 5.b., 5.d.

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- **Maitriser** suffisamment les contenus scientifiques pour pouvoir construire des leçons d'éveil permettant de faire découvrir aux enfants de maternelle les thèmes choisis et **rédiger** une fiche-matière de qualité sur un contenu scientifique donné ;
- **Utiliser** un vocabulaire scientifique précis et formuler ses idées/arguments/consignes, à l'oral comme à l'écrit, de manière claire et structurée ;
- **Observer** pour décrire, comparer, classer (selon la classification actuelle), identifier et schématiser fidèlement les êtres vivants ;
- **Analyser** et **réinvestir**, en mettant en œuvre la démarche de recherche (voir Référentiel des Compétences Initiales pp.64 & 68), des activités en éveil scientifique pour des classes maternelles ;

- **Concevoir** une trace de structuration adaptée aux enfants de maternelle, en alliant rigueur scientifique et créativité.

CONTENU DE L'UE

Dans la formation du Bloc 1, nous tentons de mettre les sciences à portée de mains. Les activités d'apprentissage sont basées sur des approches variées du monde vivant où l'observation et le questionnement occupent une place prépondérante (découverte et mise en œuvre de la démarche d'investigation). La découverte du vivant passe, d'une part, par des observations du réel et d'autre part, par la réflexion autour de questions scientifiques, pratiques et didactiques du métier d'enseignant préscolaire. L'articulation des sciences avec les autres domaines, spécifiques et transversaux – en particulier le développement de l'autonomie affective, motrice, sociale, cognitive et langagière -, est favorisée.
La première partie du cours fait voyager les étudiants à travers le monde animal en abordant la classification simple et les caractéristiques générales des groupes d'animaux. Différents thèmes et points d'attention sont ainsi abordés : l'élevage d'animaux en classe, l'approche de la naissance, de la vie et de la mort des animaux, les cycles de vie, permettant à l'enfant de comprendre, de respecter ses propres besoins, mais aussi de se décentrer ; l'organisation spatio-temporelle des activités scientifiques, la documentation pour l'enfant non-lecteur, les tâches, les responsabilités progressives chez l'enfant, la réalisation de cartes d'identité des animaux, les actes de langage liés aux sciences, les traces à laisser en classe (structuration des apprentissages).
La deuxième partie du cours aborde le règne végétal, aisément accessible aux jeunes enfants et tellement riche en exploitations multidisciplinaires. Les mises en situation se veulent pratiques et concrètes ; les étudiants et l'enseignant apportent du matériel, se posent des questions, observent, réalisent des expériences… Quelques exemples concrets : Qu'est-ce qu'un fruit ? D'où viennent les graines? De quoi est constituée une fleur ? Comment les végétaux évoluent-ils au cours des saisons ?...
Aborder la formation par le concept de vivant est la première pierre à l'édifice de l'Education relative à l'Environnement et au Développement Durable : être sensibilisé aux diverses formes de vie, se questionner, en comprendre le fonctionnement et les spécificités, c'est apprendre à les respecter.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Charpak, G., Léna, P. et Quéré, Y. (2005). *L'enfant et la science. L'aventure de la main à la pâte.* Odile Jacob. Paris. 240 p.
- Giordan, A. (1999). *Une didactique pour les sciences expérimentales.* Belin.
- Lecointre, G. (2008). *Comprendre et enseigner la classification du vivant.* Guide Belin de *l'enseignement*.
- Tavernier, R. (2010). *Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire.* Editions Bordas.
- Tavernier, R. (2004). *Le guide du Maître du CP au CM2 : Tome 1, l'enfant s'interroge sur son corps ; les animaux les élevages ; la vie des plantes.* Paris, France : Bordas Pédagogie. 328 p.
- https://pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19537_af1.pdf (Tronc commun – Référentiel des compétences initiales)

Des ressources complémentaires peuvent être ajoutées sur la plateforme de la HECh.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SCIEN-1				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :
La note de Travail annuel (30% du total) inclut une note d'investissement de l'étudiant.e (10% du total) basée sur le taux de présence (en EAD aussi, le cas échéant) et la participation active aux cours. Les 20% restants sont réservés à l'évaluation des productions demandées.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

1. La maitrise de la langue est systématiquement évaluée dans les productions écrites - travaux et examens - liées à l'UE Formation scientifique et sa Didactique ; les étudiants sont avertis du nombre de points alloués à ce critère d'évaluation pour chaque production écrite.

2. La note de TA, lorsque celui-ci comprend des travaux/activités de groupe, sera pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant dans la tâche collective).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit via Google Form et la remise d'un travail par courriel ou par dépôt sur la plateforme.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **240** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques et Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **18** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Sta/AFP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Sta/AFP-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP/Stages)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.doyen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Maîtriser la langue orale et écrite dans les différentes situations scolaires
- Concevoir des activités pour les cycles 1 et 2, les conduire et les ajuster si nécessaire
- Pratiquer l'APC
- Pratiquer la classe - ateliers (Stage 1 et 2) ainsi que la pédagogie par projet en stage (stage 2)
- Varier ses méthodes d'enseignement et les justifier compte tenu du contexte rencontré sur le terrain

CONTENU DE L'UE

En AFP préparatoires aux stages, seront abordées les notions suivantes :
La classe-ateliers, les différents domaines d'apprentissage, l'APC, le nouveau référentiel des compétences initiales, les compétences disciplinaires, les compétences transversales, les concepts-clés repris dans les préparations écrites, la pédagogie par projet. Les deux entrées possibles dans le programme sont abordées : l'axe « programme ou structuration » avec identification des compétences à construire dans la continuité et l'axe « vie de classe » en partant des questionnements et propositions d'enfants en lien avec la PPP.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (contrat, consignes des spécialistes, convention de stage HECh)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir cours théoriques PAPP et EAPP

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sta/AFP-2						100 %			Report

Autres (à préciser) :
Les AFP sont préparatoires aux stages et la participation à ceux-ci est donc obligatoire. La participation aux exercices (présentation orale T1 et mini projet) est obligatoire. L'évaluation sera formative. Toute absence sera justifiée (CM par exemple) sous peine de se voir refuser l'accès aux stages.
La cote finale pour cette UE sera la cote obtenue pour l'ensemble des deux stages.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise de la farde de stage (ou de certains documents figurant dans celle-ci (concertation entre pédagogues et spécialistes) et éventuellement d'une défense orale via TEAMS ; à préciser le cas échéant.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Maîtrise orale et écrite de la langue française**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de s'exprimer correctement et avec précision tant à l'oral qu'à l'écrit afin d'offrir son langage en modèle aux enfants. Un volet du cours sera également consacré à des exercices logiques permettant à l'étudiant de se préparer à l'exercice de résumé de textes.

CONTENU DE L'UE

Maîtrise de la langue écrite :
- orthographe grammaticale et lexicale ;
- dictées ;
- syntaxe des modes et des temps ;
- productions écrites ;
- enrichissement du lexique (verbes passe-partout, vocabulaire soutenu) ;
- exercices logiques et synthétiques.

Maîtrise de la langue orale :
- exercices variés de prise de parole en public.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Syllabus de dictées, de vocabulaire et d'exercices logiques

- Decote, G., Lesot, A. & Morhange-Bégué, C. « Profil pratique - Mieux rédiger », Hatier, Paris, 1993.
- Grevisse, M., « La force de l'orthographe », Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996.
- Grevisse, M., « Le bon usage », Duculot, Louvain-la-Neuve, 2005.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2		20 %		10 %	70 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle :
- l'examen écrit de janvier sera remplacé par un travail et un examen oral à distance ;
- l'examen écrit de juin sera remplacé par un oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **42** h
Intitulé de l'UE : **Français et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.***
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - ***Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.***
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser, reconnaître et manipuler les différentes fonctions dans la phrase.
- Maîtriser, reconnaître et manipuler les différents types de déterminations au sein de la phrase.
- Sensibiliser les enfants à certains aspects de la grammaire française.
- Analyser les caractéristiques du détournement dans l'album illustré.
- Mettre en pratique ses connaissances acquises en méthodologie du Savoir Lire, Savoir Écouter et Savoir Parler (exploitation d'albums, lecture d'images, formulation de questions élucidantes, travail sur la conscience phonologique…).
- Maîtriser, reconnaître, manipuler différents types d'images présentes dans des situations du quotidien.

CONTENU DE L'UE

- Grammaire de phrases (natures et fonctions, détermination, approfondissements)
- Méthodologie de la grammaire en maternelle (jeux)
- Littérature enfantine : le détournement
- Exploitation pédagogique d'albums illustrés

- Lecture d'images
- Comptine et développement de la conscience phonologique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Corpus d'albums illustrés (bibliothèque de classe)

Boisseau, Ph., « Enseigner la langue orale en maternelle », Editions Retz, Paris, 2005.
Collectif, « Grammaire française – 2e année de l'enseignement secondaire », Centre Technique et Pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, 1992.
Gaussin, F., « Créer avec des sons », Hachette Education, 2010.
Goëtz, M., « Apprendre à parler avec des comptines », Retz, 2006.
Guyot, Y., Bohuon, J.-F. & Coupel, J.-L., « Construire la conscience phonologique », Retz, 2008.
Jenger-Dufayet, Y., « Ateliers en maternelle - Comptines rythmées, comptines créées », Nathan, 2010.
Kuhl-Aubertin, M., « Apprendre la grammaire avec des jeux de cartes », Retz, 2009.
Mettoudi, Ch., « Comment enseigner en maternelle. La maîtrise de la langue », Hachette, Éducation, Paris, 2008.
Pas, L., Ragano, S. & Fijalkow, J. « Entrer dans l'écrit avec la littérature de jeunesse », ESF, 2006.
Poslaniec, C., Houyel, C. & Lagarde, H., « Comment utiliser les albums en classe », Retz, 2005.
Quilan, D. « Le travail sur les rimes et les phonèmes pour l'éveil à la conscience phonologique », Hachette Education, 2009.
Sanchis, S. « Jeux de doigts, rondes et jeux dansés - Tome 2 », Retz, 2008.
Terwagne, S. & Vanesse, M., « Le récit à l'école maternelle », de Boeck, 2008.
Waelput, M., « Aimer lire dès la maternelle », de Boeck, 2005.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-2		30 % (dispen satoire)		20 %	50 % (30 %)		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle :
- l'examen écrit de janvier sera remplacé par un examen oral à distance ;
- l'examen écrit de juin sera remplacé par un travail et un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **42** h
Intitulé de l'UE : **Mathématiques et leur didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : emmanuelle.rouy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 4, 5, 6

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, L'étudiant est capable de

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Concevoir, régler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

CONTENU DE L'UE

Nombres, numération et opérations en maternelle – Liens logiques et traitement de données en maternelle
Pour chaque domaine : notions en jeu et aspects didactiques associés ; analyse d'activités/jeux/observations ; conception et réalisation d'activités/jeux ; développement d'un regard critique et de la capacité à adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage.
En fonction des besoins, le cours sera aussi l'occasion de clarifier les notions de base sur les nombres, figures, solides, grandeurs, liens logiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes et productions des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-2	5 %			25 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **50** h
Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : myriam.sarlet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:
   - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
   - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
   - Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société:
   - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:
   - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
   - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1. Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

2. Élaborer des activités d'éducation musicale et défendre ses choix (oralement et par écrit) en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ».

3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Pour le quadrimestre ciblé l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des six quadrimestres d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

CONTENU DE L'UE

Durant cette deuxième année, nous allons entretenir et/ou développer les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés. Nous nous centrerons sur les domaines liés aux pratiques musicales scolaires indispensables au bon déroulement des stages pratiques et des projets spécifiques organisés durant l'année scolaire.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir d'instruments fabriqués, de jouets musicaux, d'instruments à effet…: percussions déterminées et indéterminées, instrument à cordes, à vent…

Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec (et autres instruments à vent), carillon, harmonica

Accompagner un chant simple au ukulélé, à la guitare (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) et au carillon : entretien du répertoire vu en Bac 1 et transposition de ce répertoire à la guitare.

Reconnaitre, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.

Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel et soutenir les apprentissages: Audacity, Musescore.

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, moduler sa voix (parlée et chantée).

Rédiger des préparations écrites correctes et réaliser le matériel didactique adapté à ces projets: tous les domaines d'activités liés à l'éducation musicale.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments et leurs productions sonores (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones)

Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité : critique de supports et du matériel, critique de production d'enseignants ou d'intervenants externes, …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
• Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
• Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.

• Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-2	40 %			60 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une épreuve orale en ligne complétée par des séquences filmées par les étudiants reprenant certaines productions individuelles (accompagnement, chant,…)

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **50** h
Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : isabelle.hamonic@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3, 4, 5, 6, 7

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre les compétences disciplinaires et pouvoir concevoir des activités y correspondant adaptées au degré ciblé.
- Affiner la maîtrise de l'observation et de la représentation du réel.
- Réinvestir des démarches créatives pour proposer des réalisations personnelles originales.
- Mobiliser les acquis du langage plastique (forme, couleur, composition, technique, ...) du Bloc I dans les productions personnelles.
- Distinguer les activités de production simple des activités de conception.
- Concevoir du matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'Éducation plastique met les étudiants en contact avec la matière et les techniques, le vocabulaire et le langage plastique ainsi qu'avec le patrimoine culturel. Il cherche en outre un constant transfert entre la culture artistique, les productions des étudiants et les compétences à développer au sein des classes de l'enseignement préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Réalisations personnelles, documents visuels, bibliothèque de la classe. La majorité des notions seront abordées et mises en lumière lors de travaux semi-dirigés ou lors d'ateliers et de situations-problèmes en lien avec la pratique professionnelle, ce qui relève des méthodes actives.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une centaine d'ouvrages d'art ou de didactique des arts plastiques est à la disposition des étudiants en classe. La bibliothèque de l'école propose également quelques ouvrages de référence récents. Des liens de musées en ligne sont proposés.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-2	30 %		20 %	30 %		20 %	60 %		40 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation uniquement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise d'un travail. Ce travail sera, en fonction des contraintes et possibilités offertes par son format, soit rentré à la Haute École soit envoyé sous pli recommandé à la HE, soit présenté via TEAMS.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **74** h
Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : elodie.remy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
=> Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
=> Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
=> Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
=> Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
=> Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
=> S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
=> Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
=> Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les systèmes de travail et pouvoir les appliquer en salle de sport en fonction du niveau des enfants.
- Construire une séance de psychomotricité et l'animer.
- Comprendre et maîtriser les compétences relatives au cours de psychomotricité par rapport à un sujet d'activité.
- Vivre des activités pratiques variées liées aux approches théoriques: coordination et paramètres du schéma corporel dont notamment maîtrise et expression corporelle, vivre l'espace, le rythme, exploitation de petit et gros matériel-Exploitation du matériel créé par l'étudiant.

- Savoir nager (technique dorsale et ventrale), maîtriser divers exercices d'accoutumance à l'eau.
- Vivre corporellement des situations en milieu aquatique adaptées à l'enseignement maternel.
- Être capable d'effectuer un sauvetage correct et de sortir une victime hors de l'eau (saut, plongeon du sauveteur, nage d'approche, remorquage).
- Connaître et maîtriser des notions sur l'accoutumance à l'eau à l'école maternelle ainsi que les techniques de sauvetage en milieu aquatique.

CONTENU DE L'UE

- ⇨ Comprendre et connaître les différents systèmes de travail et les appliquer en salle de sport
- ⇨ Connaitre, comprendre et maitriser les grands mouvements fondamentaux, les aptitudes perceptives, la structuration spatiale, le schéma corporel et les appliquer en salle de sport
- ⇨ Séances de natation : accoutumance à l'eau, sauvetage aquatique et technique de nage

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck
La psychomotricité: prévenir, soutenir et compenser. J-M Lelièvre
Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-2	20 %			80 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail annuel consistera en :
- Une épreuve aquatique hors session
- Des interrogations théoriques sur la matière enseignée

- Travaux, préparations, présentations
- Présences et implication durant les différents cours

Parmi ces axes, l'évaluation de janvier concernera la supervision des premiers chapitres théoriques abordés.

Quant à l'évaluation globale en juin, elle concerne les prestations de terrain, les documents méthodologiques rentrés, les performances démontrées en natation ainsi que et les éléments théoriques abordés.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en des interrogations écrites à distance, des remises de travaux et un examen de natation.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Formation géographique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : fabien.spailier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

(Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de)
- expliquer les notions de géographie humaine et sociale vues au cours ainsi que celles issus de travaux pour développer l'esprit interculturel
- s'exprimer oralement et par écrit avec correction et clarté dans la langue française et d'utiliser à bon escient un vocabulaire adéquat et spécifique à la discipline
- lire et interpréter un document géographique (une carte, un graphique, un tableau, une photo, une image)

CONTENU DE L'UE

Le cours de géographie du bloc 2 vise l'ouverture au monde et aux populations qui le peuplent.
Des notions de géographie humaine et sociale sont envisagées pour développer l'esprit interculturel ainsi que la mise en œuvre de démarches pédagogiques favorisant l'intégration et l'épanouissement des enfants par l'acceptation des différences physiques, sociales, culturelles,...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (selon les besoins des apprenants)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-2	20 %			20 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail en autonomie.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Formation historique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : julie.halleux@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1.a., 1.c., 3.c., 4.a., 4.c., 4.d., 4.e, 5.a., 5.b., 5.c., 5.d., 6.a, 6b.

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant est capable de…
- Rédiger la préparation écrite d'un calendrier ;
- Distinguer et appliquer la démarche de recherche dans des activités à destination des élèves du préscolaire et relevant de la formation humaine et sociale ;
- Concevoir, analyser et évaluer des activités explorant le temps pour en dégager les concepts de didactique spécifique ainsi que l'approche pluridisciplinaire ;
- Identifier et mettre en relation des concepts théoriques et notions issus de la recherche en éducation dans le but d'interroger sa pratique en formation humaine et sociale ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales. Utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline historique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.

CONTENU DE L'UE

Après avoir observé et analysé des repères et représentations du temps, les étudiants seront amenés à rédiger la préparation complète d'un outil de type calendrier. Les outils de structuration temporelle seront abordés et analysés (ligne du temps, frise chronologique). Les étudiants réaliseront ensuite le matériel d'une activité de chronologie.
La démarche scientifique ainsi que l'approche pluridisciplinaire seront affinées par l'analyse d'une activité filmée exploitant les instruments de mesure du temps.
Enfin, à l'aide d'un portfolio de ressources issues de la recherche scientifique, les étudiants étayeront leur analyse réflexive relative à la conception d'activités en formation humaine et sociale et, plus particulièrement, dans l'exploration du temps avec de jeunes élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Capsules vidéos, diaporamas sonorisés)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Un portfolio reprenant les ressources suivantes :

- Equipe « fondamental » CEGé, STORDEUR, J. (avril 2005). C'est mon histoire…, Que peut signifier l'expression « Travailler l'histoire dès l'école maternelle » ?, *TRACeS, n°170*. En ligne : https://www.changement-egalite.be/C-est-mon-histoire (consulté le 10/09/2019).
- FAGNANT, A. ; JACMIN, C. & SENTE, I. (avril 2012). Les séminaires d'approche interdisciplinaire : pourquoi s'intéresser à l'interdisciplinarité dans l'enseignement et dans la formation des enseignants ? *Bulletin du CIFEN*, *n°31, p.40-48*
- GOIGOUX, R. (28 janvier 1998). *Sept malentendus capitaux*. Transcription de la communication présentée lors du Forum pour l'école maternelle. Paris : Université Paris 8. En ligne : http://www4.ac-nancy-metz.fr/ien-bar-le-duc/spip.php?article363 (consulté le 21/10/2018)
- MOUROT, E. (septembre-octobre 2017). Affichage en maternelle. *Traces de changements*, n°232, pp.6-7
- Entretien avec Elisabeth MOUROT. (Octobre 2017). Construire la signification des objets scolaires (propos recueillis par Alexis BISSERKINE) In *17e université d'automne du SNUipp (p.62-63).* Port Leucate (France) : SNUipp
- POFFE, C. & RICHARD, F. (Septembre 2017). (*Ap)prendre son temps. La science qui se vit ; des démarches méthodologiques pratiquées dans l'enseignement fondamental à propos du temps et de sa mesure.* Liège : Asbl Hypothèses
- TARTAS, V. (avril 2010). « Le développement de notions temporelles par l'enfant » dans *Developpements*, *n°4, p.17-26*. En ligne : http://www.cairn.info/revue-developpements-2010-1-page-17.htm (consulté le 10/09/2019).

- Faculté d'éducation : Université de Sherbrooke (Québec-Canada). Laboratoire interdisciplinaire Littérature et Mathématiques. (S.d.). *Pourquoi une approche interdisciplinaire ? Inter, trans, multi, pluri ou interdisciplinarité ?* En ligne : https://www.usherbrooke.ca/litt-et-maths/fondements/inter-trans-multi-pluri-ou-intradisciplinarite/
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Référentiel des Compétences Initiales. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-2	30 %				70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit réalisé à distance et de manière synchrone.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation scientifique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sylvie.poizat@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1.c., 4.a., 4.c., 4.d., 4.e, 5.a., 5.b., 5.c., 5.d., 6.c.

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- **Maitriser** suffisamment les contenus scientifiques pour pouvoir construire des leçons d'éveil permettant de faire découvrir aux enfants de maternelle les thèmes choisis ; spécifiquement, se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière structurée et pertinente, s'en approprier le contenu et pouvoir le transférer aux jeunes enfants ;

- **Utiliser** les sciences comme vecteur de développement des compétences langagières chez chaque enfant : lexique scientifique et sensoriel, syntaxe, langage d'évocation etc. ;
- **Planifier, construire, mettre en œuvre**, en s'appuyant sur l'analyse approfondie du RCI, des activités en sciences/Formation manuelle et technique qui intègrent les étapes essentielles de la démarche de recherche, à savoir, amener le questionnement (via une situation de départ pertinente et réaliste, l'observation, l'expression des conceptions initiales et hypothèses), s'initier à la recherche (investigation par diverses actions judicieusement choisies), garder des traces (structuration et communication des apprentissages réalisés) ; allier rigueur et créativité ; **choisir** des supports appropriés ;
- **Développer** une attitude éco-citoyenne qui se reflétera dans la pratique enseignante.

CONTENU DE L'UE

La formation scientifique du bloc 2 se centre tout particulièrement sur la préparation des stages : les thématiques sont choisies en fonction des activités fréquemment demandées dans les écoles de stage, et servent de support à la mise en place de dispositifs pédagogiques qui seront analysés d'un point de vue méthodologique et liés aux concepts théoriques qui sous-tendent les apprentissages en sciences.
Nous aborderons successivement :

- La démarche de recherche en sciences/Formation manuelle et technique (FMT) : analyse comparative de divers modèles de la démarche de recherche ; analyse du Référentiel des Compétences Initiales (RCI) touchant spécifiquement aux sciences/FMT, y compris l'articulation avec les objectifs généraux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence (autonomie, langue de scolarisation), les visées transversales et les autres champs disciplinaires (croisements) ; Education relative à l'Environnement - Développement Durable, en lien avec le projet pluridisciplinaire (voir UE PLURI)
- Les cinq sens
- Les ateliers expérimentaux en physique, chimie et biologie
- Les coins scientifiques en maternelle
- La santé du jeune enfant

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- ASTOLFI JP. & DEVELAY M. (2005). La Didactique des Sciences. Coll. Que sais-je.PUF
- ASTOLFI JP., DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y. et TOUSSAINT J. (1997). Mots-clés de la didactique des sciences. Pratiques pédagogiques. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université. 194 p.
- ASTOLFI J.P., PETERFALVI B., VERIN A. (1998). Comment les enfants apprennent les sciences. Paris, France : Retz. 266 p.
- COQUIDE M. (1998). Les pratiques expérimentales : propos d'enseignants et conceptions officielles. Aster n°26 pp.109-132
- DE VECCHI G. (2004). Une banque de situations-problèmes. (Vol.1). Paris, France : Hachette Education. 377 p.
- DRUART, D., JANSSENS, A., WAELPUT, M. (2010). « *Cultiver le goût et l'odorat : prévenir* ». 3ème édition. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- GIORDAN A. (1999). Une didactique pour les sciences expérimentales. Belin.
- TAVERNIER R. et al. (2004). Les guides du maître du CP au CM2, Tome 1 : L'enfant s'interroge sur son corps ; les animaux les élevages ; la vie des plantes. Paris, France : Bordas Pédagogie. Collection R. Tavernier. 328 p.
- VAQUETTE, P. (2002). « *Guide de l'éducateur nature : 43 jeux d'éveil sensoriel à la nature* ». 3ème édition. Le Mans, France : Le Souffle d'Or.
- www.hypothese.be
- www.fondation-lamap.org
- www.symbioses.be

- https://pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19537_af1.pdf (Tronc commun – Référentiel des compétences initiales)

Des ressources complémentaires peuvent être déposées sur myhech.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SCIEN-2	15 %			15 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :
La note cumulative de travail annuel (30%) comprend, à concurrence de 10% de la note finale de l'UE, une note d'investissement de l'étudiant, c'est-à-dire une présence et une participation active aux cours (aussi en EAD, le cas échéant).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La note finale, lorsqu'elle comprend des travaux/activités de groupe, sera pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant dans la tâche collective).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit via Google Form.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sabine.godechard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rencontrer les exigences du référentiel des compétences initiales et du Décret "Missions" ;
- Connaître, comprendre, analyser et mettre en place l'approche par compétences ;
- Connaître, planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage ;
- Connaître et analyser des pédagogies adaptées à l'enseignement préscolaire ;
- Organiser une classe- ateliers adaptée aux besoins des enfants d'âge préscolaire ;

- Analyser les démarches d'apprentissage des élèves et concevoir des dispositifs d'enseignement en vue d'une plus grande équité ;
- Connaître, utiliser et être critique par rapport aux différents modèles d'enseignement ;
- Connaître, utiliser et critiquer le modèle d'apprentissage socio- constructiviste.

CONTENU DE L'UE

La classe ateliers (généralités et particularités)
L'approche par compétences : de la petite à la grande section de maternelle
La pédagogie explicite
Le modèle socio-constructiviste
La pédagogie par projet

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

HOUSSAYE, J. (ESF). (2014), Le triangle pédagogique, Les différentes facettes de la pédagogie, Paris.
ALVAREZ, C. (Les Arènes). (2016), Les lois naturelles de l'enfant
La pédagogie Montessori » France Culture, 2014
BRUNER, J. (PUF). (1981), Le développement de l'enfant, savoir faire, savoir dire, Paris.
STORDEUR, J. (De Boeck Education).(2012),Enseigner et/ou apprendre, Pour choisir nos pratiques.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la réalisation d'un examen à distance (Q/R) avec remise de l'épreuve le jour et à l'heure fixée par la HECh (annonce officielle des horaire d'examen).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sabine.godechard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Mobiliser des théories relatives à la psychologie du développement dans le cadre d'analyse de cas et dans le respect d'un cadre déontologique ;
- Concevoir des dispositifs d'enseignement qui mettent l'enfant en situation d'apprentissage dans le respect d'un cadre déontologique.

CONTENU DE L'UE

La psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans abordée en tenant compte de la réalité de terrain. Plus précisément:
- le développement affectif ;
- le développement social ;
- le développement intellectuel ;
- le développement moteur ;
- le développement moral ;
- le développement du langage chez l'enfant et ses implications dans le développement des compétences langagières en milieu préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Rondal, J-A. Hotyat, F. (1985). Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Bruxelles : Labor.
- Reuchlin, M. (1991). Psychologie. Paris : PUF.
- Deldime, R. Vermeulen, S. (1997). Le développement psychologique de l'enfant. Bruxelles : de Boeck.
- Osterrieth, P-A. (1991). Introduction à la psychologie de l'enfant. Malines : Dessain.
- Bee, H. Boyd, D. (2003). Psychologie du développement : les âges de la vie. Bruxelles : de Boeck.
- Papalia, D, Olds, S & Feldman, R. (2010). Psychologie du développement de l'enfant. Montréal: Chenelière
- Duclos, G. (1997). Quand les tout-petits apprennent à s'estimer. Montréal: Hôpital Sainte-Justine

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Déontologie de la profession**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession – 2c
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques - 3a
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions – 3b
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle – 4a

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

⇨ Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
⇨ Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école maternelle et y apporter une réflexion critique opportune.
⇨ Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
⇨ Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpelant les intervenants adéquats.

CONTENU DE L'UE

- Définition de la déontologie en général et en particulier pour l'enseignant.
- Place de la déontologie dans la professionnalisation de la formation enseignante.
- Mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants du Fondamental par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ; leurs implications quotidiennes dans la conduite d'un classe d'école maternelle.
- Le secret professionnel et les enseignants.
- Responsabilité civile de l'enseignant et démarches à adopter dans les situations délicates, telle que la constatation de maltraitance vis-à-vis des élèves.
- Analyser objectivement des études de cas pour tenter de trouver des pistes de résolution au regard de prescrits légaux et du soutien des partenaires parascolaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Missions ; …).
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles: Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO	100%						100 %		

Autres (à préciser) :
Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail pour que les moments de travail en collectif puissent guider la réalisation des travaux et d'analyses de cas. L'évaluation annuelle consiste ainsi en une analyse de cas (travail de groupe) à présenter et argumenter avec un support ppt.

En seconde session, un nouveau cas à analyser sera proposé individuellement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Peu importe la situation sanitaire, l'évaluation annuelle restera ciblée par une analyse de cas à argumenter ainsi qu'un rapport de traces en guise de synthèse du cours.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : thierry.vandewalle@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin du cours, vous serez capable de :
- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours, d'illustrer une explication, mais aussi de créer une séquence d'apprentissage interactive ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, …)

CONTENU DE L'UE

Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) grâce à l'usage efficace des outils de bureautique :

- ⇨ Traitement de texte
- ⇨ Présentation assistée par ordinateur
- ⇨ Tableur

Vous serez amenés à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité et adaptés à votre public.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.
Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (e-learning)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-2		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :
* Avec utilisation de l'ordinateur

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **15** h
Intitulé de l'UE : **Projet pluridisciplinaire**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PLURI**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE APENS**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP/Stages)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sylvie.poizat@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1c., 3c., 4a., 4c., 4e., 5a., 5b., 5c., 5d., 6b., 6c.

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

-c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

-c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

-a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

-c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

-e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

-a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

-b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

-c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

-d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de:

- **Maîtriser et mettre en œuvre** une démarche de recherche (ou d'investigation scientifique) ;
- **Intégrer** savoirs et savoir-faire en éveil (milieu vivant/non-vivant, espace/temps) pour développer une approche sensible de l'environnement; précisément, s'approprier des concepts (vocabulaire spécifique), connaissances, outils et démarches dans chacun des champs disciplinaires dans le but de les réinvestir dans

un contexte neuf, en réalisant des croisements disciplinaires (toutes les disciplines d'enseignement peuvent s'inviter dans le dispositif), avec une classe maternelle ;

- **Adapter** sa méthodologie au terrain : proposer une diversité d'approches, de stratégies guidant la conception et la conduite d'activités à l'extérieur avec les enfants ; **développer** des pratiques sécurisées face à l'environnement ; **élaborer** des pistes d'exploitation de retour en classe ;
- **Développer** des attitudes engagées vers la citoyenneté responsable et le développement durable ;
- **Gérer** les aspects relationnels et logistiques au cours des animations ; pouvoir s'adapter aux situations, faire preuve de souplesse ;
- **Enrichir** ses pratiques professionnelles et son identité enseignante : esprit critique, capacité d'autoévaluation et d'analyse réflexive en utilisant de manière adéquate les ressources ;
- **Adopter** une attitude proactive, faire preuve de curiosité intellectuelle, de créativité, d'autonomie dans le travail et d'esprit de collaboration.

CONTENU DE L'UE

Le projet se déroule sur cinq jours. Il a pour objectif global de créer le lien entre la théorie et la pratique, en abordant d'une part la gestion de la sortie didactique avec des enfants de maternelle et d'autre part un éventail d'approches pour mener une démarche d'investigation « sur le terrain ».
Après avoir vécu diverses mises en situation d'observation, de questionnement, de réflexion et de recherche en début de projet, les étudiants sont amenés à imaginer et construire, en respectant les étapes de la démarche de recherche telle que présentée dans le RCI pp.64 & 68, des activités pluri-/interdisciplinaires en lien direct avec l'environnement local (réinvestissement).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- https://pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19537_af1.pdf
- http://www.hypothese
- Revue « Symbioses » n°102, 2ème trimestre 2014, publiée par le Réseau Idées

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLURI	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :
L'évaluation intégrée du projet comprend :
- Une évaluation de l'investissement, de l'engagement dans le projet tout au long de la semaine lors des séances encadrées : tout retard, absence et/ou départ anticipé non justifié à/de l'une des activités du projet sera sanctionné.
- Une évaluation certificative des productions, selon une grille de critères. Ces productions seront transmises par la plateforme officielle de la HECh.

En cas d'échec ou d'absence – justifiée ou non – à l'UE, un travail basé sur des observations de terrain similaires à celles prévues dans le projet sera exigé. Les consignes pour le travail compensatoire seront communiquées exclusivement à la rencontre professeurs-étudiants à l'issue de la session de juin par l'enseignant référent de l'UE.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La note finale, lorsqu'elle comprend des travaux/activités de groupe, sera pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant dans la tâche collective).

En cas de réalisation et d'évaluation exclusivement distancielles, si la situation sanitaire l'exige, l'exercice et l'épreuve sommative consisteront en une exploration de terrain en autonomie autour de chez vous (ou "dans l'environnement proche du domicile de l'étudiant") (mise en situation d'observation - regards croisés - et de questionnement, de réflexion et de recherche), en une production illustrée témoignant de l'exploration puis en la rédaction d'un dossier personnel compilant ces observations/productions ainsi qu'une analyse réflexive sur votre cheminement ("sur le cheminement vécu") et sur la transférabilité de l'exercice à une classe maternelle. Le travail sera remis par dépôt sur la plateforme à une date définie.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **39** h
Intitulé de l'UE : **Interculturalité**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Interculturalité**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.doyen@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Ouverture de l'école sur l'extérieur**
- **Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre**
- **Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Pour le stage OEE :

- Se rendre dans les écoles / écoles de devoirs ou dans les institutions qui accueillent les enfants précarisés et leur famille et s'informer sur le contexte vécu (entretien avec des responsables et personnes de terrain).
- Être sensibilisé à la thématique de l'interculturalité, de la précarité: Identifier de facteurs socio-culturels et économiques influençant l'inclusion scolaire.
- À partir d'entretiens semi-directifs menés dans les écoles, écoles de devoirs, CPAS ou centres d'accueil pour réfugiés, rédiger un rapport présentant les informations récoltées ainsi que leur analyse.

Pour les deux autres AA, l'étudiant est capable de :
- organiser des activités pour améliorer la maîtrise de la langue orale chez l'enfant primo-arrivant ou précarisé au niveau préscolaire ;
- identifier les facteurs influençant la réussite scolaire et pointer clairement ceux sur lesquels porteront ses pratiques de stage (à faire figurer dans le projet de stage de l'étudiant) ;
- organiser des activités intégrant la dimension du genre en classe préscolaire intégrer les ressources développées au sein des différentes activités d'apprentissage et proposer un projet de stage cohérent dans une école à « encadrement différencié » (réalisation d'un portfolio = préparation au stage « D+ » obligatoire par ailleurs réalisé) ;

- mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone ;
- aller à la rencontre de milieux précarisés afin de comprendre davantage les enjeux de leurs pratiques de classe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture sur l'extérieur	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	
Diversité culturelle	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	
Sensibilisation au FLES	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : (néant) Intitulé complet de l'UE : Interculturalité
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ouverture de l'école sur l'extérieur	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures pour l'activité : 15h	
WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Relation école-famille
- Hétérogénéité des milieux scolaires
- Intégration scolaire

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Se rendre dans les écoles / écoles de devoirs ou dans les institutions qui accueillent les enfants précarisés et leur famille et s'informer de leur vécu (entretien avec des responsables et personnes de terrain)
- Être sensibilisé à la thématique de l'interculturalité, de la précarité : Identifier de facteurs socio-culturels et économiques influençant l'inclusion scolaire.
- À partir d'entretiens semi-directifs menés dans les écoles, écoles de devoirs, CPAS ou centres d'accueil pour réfugiés, rédiger un rapport présentant les informations récoltées ainsi que leur analyse.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (rédaction d'un questionnaire, vidéo)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

AUDUC J-L., Parents, ne restez pas sur le trottoir de l'école, Nathan, 2004
BERNIER L. et DE SINGLY F., dir., Familles et école, Lien social et politique-RIAC, Montréal (Canada) 1996
DUBET F., dir. DE SINGLY F., CHARLOT B., MEIRIEU Ph., Ecole-Familles: le malentendu, Editions Textuel, 1997
ECOLE-FAMILLES, « Je t'aime, moi non plus », Hachette Education, Paris, 2001
EURYDICE, La place des parents dans les systèmes éducatifs de l'Union européenne, 1998
LAHIRE B., Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires, Gallimard-Seuil, 1995
OCDE : Les parents partenaires de l'école, OCDE, 1997
MEIRIEU P. coord., HAMELINE D. collab. L'école et les parents : la grande explication, Plon, 2001
MIGEOT-ALVARADO J., La relation école-familles : « Peut mieux faire », ESF, 2000
TAUVEL J-P., dir., « Les familles et l'école : une relation difficile », VEI, Migrants-Formation, n° 114, 1998

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture sur l'extérieur	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
Le stage s'effectuera nécessairement selon le planning prévu (si raison médicale, alors, le délai pour réaliser ce stage sera prolongé d'un mois) pour avoir accès à l'examen qui consistera en la rédaction d'un rapport d'observation.
En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la rédaction d'un rapport de stage après avoir réalisé l'enquête auprès de personnes ressources par « vidéoconférences » (cf. ci-dessus : mêmes exigences mais avec une possibilité plus large quant au planning de stage et avec la possibilité de ne pas se rendre sur le terrain si la situation sanitaire ne le permet pas).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : (néant) Intitulé complet de l'UE : Interculturalité	
Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures pour l'activité : 14h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Au départ d'exercices pratiques vécus en classe, l'étudiant prend conscience de soi, de son identité et de ses valeurs. À partir d'échanges et en lien avec le stage O.E.E., il sera sensibilisé à l'importance d'apprendre à connaître l'Autre pour « mieux vivre ensemble ». Il sera sensibilisé à la thématique des familles précarisées et primo-arrivantes et à leur intégration dans l'école (avec une réflexion sur facteurs influençant la réussite scolaire). La problématique de la dimension du genre sera abordée et applicable en stage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Identifier différents éléments qui participent à la construction de l'identité afin de se connaître mieux dans un premier temps pour être en mesure d'aller à la rencontre de l'autre et d'œuvrer au « mieux vivre ensemble ».

- Sensibiliser à la discrimination sociale, culturelle et à la discrimination basée sur le genre.
- Porter un regard critique sur le système scolaire, les valeurs dominantes dont il est porteur dans ses normes, ses pratiques et ses outils.
- Identifier les facteurs influençant la réussite scolaire.
- Sensibiliser les étudiants aux pratiques favorisant l'équité scolaire.
- Aborder la thématique de l'inclusion scolaire des familles précarisées et primo-arrivantes.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ANNONCER LA COULEUR (2002). Vivre ensemble autrement. Dossier pédagogique. Bruxelles.
BEECKMANS R. (2003). Une leçon de tolérance. Bruxelles. RTBF. 52 minutes
CRUTZEN D. (2002). Former à la gestion de la multiculturalité et à l'éducation à la diversité. CIFFUL. ULg. Liège. Inédit
FRB. (2013). Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits.
FRB. (2014). Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire.
GENDERATWORK A.S.B.L. Filles et garçons à l'école maternelle. Reconnaître la différence pour faire l'égalité.
HINANT Y. (2003). Histoire d'ivoire. Tout ça ne nous rendra pas le Congo. Bruxelles. RTBF
LAFORTUNE L. GAUDET E. (2000). Une pédagogie interculturelle. Canada. ERPI
UNESCO. (2003). Déclaration universelle sur la diversité culturelle.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Diversité culturelle	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
Le travail annuel comprend la présence et la participation active durant la semaine de séminaires pour l'AA « Diversité culturelle… ».
De ces présences et participation active dépend la participation à l'examen de juin (rédaction d'un rapport réflexif sur le vécu de la semaine « Interculturalité »).
La semaine « séminaires interculturalité » n'est pas organisée à un autre moment de l'année académique.
Toute absence fera l'objet d'une note de 0/50 pour le TA et d'une impossibilité à rédiger le rapport relatif à l'examen de juin (ou septembre).
PS : En cas de module réalisé uniquement en distanciel, les mêmes critères seront d'application (présence et participation via TEAMS aux heures annoncées).

Si absence (présentiel ou distanciel), la participation aux séminaires devra être reportée l'année académique suivante et la note attribuée sera de 0/20 (ou 0/50).

« En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit réflexif (rendu durant la première ou deuxième session) réalisé à partir d'exercices individuels en présentiel ou en distanciel durant la semaine module « interculturalité ».

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : (néant) Intitulé complet de l'UE : Interculturalité	
Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures pour l'activité : 10h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement :
1) Clarification de quelques concepts (FLE, allophone, francophone vulnérable, analphabète, illettré, immigré, public précarisé, langue maternelle/seconde/de scolarisation, bilinguisme, interculturalité, conflit de loyauté, CECR pour les langues …) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
2) Importance du travail oral et de l'utilisation de l'image.
3) Développement de la conscience phonologique.
4) Outils à la disposition des enseignants de préscolaire.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone. L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CLEMENT F.-GIRARDIN A., Enseigner aux élèves issus de l'immigration, Nathan, 1997
DELLA PIANA V., Eduquer en situation d'immigration, Cefoc, 2011
Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement, 2014
Fondation Roi Baudouin, Ecoles maternelles et familles en situation de précarité, 2014
GUYOT-SECHET Y., BOHUON J.-F., COUPEL J.-L., Construire la conscience phonologique, Retz, 2008
VERBUNT G., Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique sociale, 2011

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sensibilisation au FLES	**33,33**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
Le travail annuel comprend la présence et la participation active durant la semaine de séminaires pour l'AA « Sensibilisation au FLES ».
De ces présences et participation active dépend la participation à l'épreuve de 1re session (rédaction d'un rapport réflexif sur les contenus et outils du module « Sensibilisation au FLES »).
La semaine « séminaires interculturalité » n'est pas organisée à un autre moment de l'année académique.
Toute absence fera l'objet d'une note de 0/50 pour le TA et d'une impossibilité à rédiger le rapport relatif à l'épreuve de 1re session (ou 2de session).
PS : En cas de module réalisé uniquement en distanciel, les mêmes critères seront d'application (présence et participation via TEAMS aux heures annoncées).

Si absence (présentiel ou distanciel), la participation aux séminaires devra être reportée l'année académique suivante et la note attribuée sera de 0/20 (ou 0/50).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit réflexif (rendu durant la première ou seconde session) réalisé à partir d'exercices individuels en présentiel ou en distanciel durant la semaine module « Interculturalité ».

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Évaluation des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sabine.godechard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À terme, organiser une évaluation formative pour chaque séquence d'apprentissage.
Décrire le bien-fondé des différents types d'évaluation en maternelle et être capable de justifier selon le contexte.

CONTENU DE L'UE

Définition de l'évaluation, types, biais.
Différents types d'évaluation, construction d'outils, leur utilisation et leur ajustement compte tenu de leur pertinence sur le terrain.
Analyse de divers outils d'évaluation : le portfolio, supports d'évaluation formative, auto-évaluations, etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Ministère de l'éducation, de la recherche et de la formation, L'évaluation, 1994
Extraits de Tavernier, Hadji, Crahay…

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit (questionnaire envoyé le jour de l'examen et réponses attendues selon l'horaire officiel annoncé par la HECh).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Technique de gestion de groupes et expression orale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.doyen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité et notamment « Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ».
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Transférer des techniques de communication dans la relation éducative.
- Cibler des outils encourageant une gestion de classe participative.

CONTENU DE L'UE

Les principes clés de la communication
Les outils de communication : écoute active, « message –je »
La gestion disciplinaire d'une classe : l'autorité, les règles et sanctions, le style d'enseignement démocratique, la gestion de conflits et la médiation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CRARY E., Négocier ça s'apprend tôt, Université de la paix, Namur, 1998.
CARON J. (1994) Quand revient septembre... Guide sur la gestion de classe participative, volumes 1 et 2. Montréal. La Chenelière.
GORDON Th. (1979), Enseignants efficaces, Ed. du Jour, Montréal,
GORDON TH. (1990). Comment apprendre l'autodiscipline aux enfants ? Montréal. Ed. du Jour.
UNIVERSITE DE LA PAIX (2000), Graines de médiateurs, Médiateurs en herbe, Editions Memor, Bruxelles,
JASMIN D. (1994). Le conseil de coopération. Montréal. Éditions de la Chenelière
SALOME J. GALLAND S. (1990). Si je m'écoutais, je m'entendrais. Ed. De l'homme.
SALOMÉ J. (1995). Charte de vie relationnelle à l'école. Paris. Albin Michel.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la réalisation d'un travail (Q/R) distribué le jour de l'examen et renvoyé par l'étudiant à l'heure fixée par la HECh (horaire affiché ou annoncé).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **360** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques et Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **20** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Sta/AFP-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE Sta/AFP-2)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE DIFF**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.doyen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

=> Mettre en place une pédagogie différenciée ;
=> Concevoir des dispositifs d'enseignement adéquats et adaptés aux besoins particuliers des enfants ;
=> Détecter les difficultés d'apprentissage et y remédier.

CONTENU DE L'UE

- Mer du Nord : activités extra-scolaires à la mer;
- Consignes des stages;
- Préparation des stages;
- Analyse/évaluation des stages;
- Échange des pratiques : la différenciation des apprentissages, la lecture en maternelle
- Défi/situations problème;
- La réunion de parents
- Sujets divers selon les besoins et demandes des étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (documents voir ci-dessous)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret organisant l'enseignement spécialisé.
- Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur de la Guidance PMS, L'enseignement spécialisé et sa guidance en Fédération Wallonie-Bruxelles, Guide à l'intention des parents, Version actualisée au 21-02-2012.
- Ministère de la CF, Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire 2007.
- Gélinas, F., et Roussel, M., Les intelligences multiples dès la maternelle, Guide d'intégration, Chenelière Education, Montréal, Québec, 2017, p. §-14.
- Guillaume, L., et Manil, J.-F., De la remédiation à la différenciation, La rage de faire apprendre, Un nouveau modèle pédagogique, Jourdan, 2006.
- Voz, G., Guide de l'école primaire et maternelle en Belgique, Le programme et les apprentissages enfin expliqué aux parents, Je réussis édition, Paris-Bruxeles, 2013.
- Briquet-Duhazé, S., Différencier sa pédagogie, à l'école maternelle, Nathan, France, 2009.
- Documentaire inédit commémorant le 40ème anniversaire de l'enseignement spécialisé (DVD), Des êtres en devenir, RTBF, 12 octobre 2010, 56 min.
- Syllabus du MCF « Enseignement spécial organisé en CF ».
- Sferrazza, R., TDAH Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, Temps d'arrêt lecture, Yakapa.be, Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, Bruxelles, octobre 2015

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sta/AFP-3						100 %			Report

Autres (à préciser) :
Les AFP sont préparatoires aux stages : la présence et la participation active durant ceux-ci sont donc obligatoires.

Les exercices relatifs à la réunion de parents et la présentation des projets de stage (collaboration et enseignement spécialisé) sont obligatoires (évaluation formative). Toute absence sera justifiée. Le cas échéant, l'accès aux stages peut être refusé.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise des fardes de stage (ou tout au moins la remise de certains documents) avec éventuellement une défense orale via TEAMS.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DIFF**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE Sta/AFP-3**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sabine.godechard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

=> Mettre en place une pédagogie différenciée ;
=> Concevoir des dispositifs d'enseignement adéquats et adaptés aux besoins particuliers des enfants ;
=> Détecter les difficultés d'apprentissage et y remédier.

CONTENU DE L'UE

- L'enseignement différencié / La différenciation des apprentissages.
- L'enseignement spécialisé : Décret organisant l'enseignement spécialisé, le PIA (Plan Individuel d'Apprentissage).
- Diverses déficiences (Dys) et moyens orthopédagogiques associés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret organisant l'enseignement spécialisé.
- Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur de la Guidance PMS, L'enseignement spécialisé et sa guidance en Fédération Wallonie-Bruxelles, Guide à l'intention des parents, Version actualisée au 21-02-2012.
- Ministère de la CF, Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire 2007.

- Gélinas, F., et Roussel, M., Les intelligences multiples dès la maternelle, Guide d'intégration, Chenelière Education, Montréal, Québec, 2017, p. §-14.
- Guillaume, L., et Manil, J.-F., De la remédiation à la différenciation, La rage de faire apprendre, Un nouveau modèle pédagogique, Jourdan, 2006.
- Briquet-Duhazé, S., Différencier sa pédagogie, à l'école maternelle, Nathan, France, 2009.
- Documentaire inédit commémorant le 40ème anniversaire de l'enseignement spécialisé (DVD), Des êtres en devenir, RTBF, 12 octobre 2010, 56 min.
- Syllabus du MCF « Enseignement spécial organisé en CF ».
- Sferrazza, R., TDAH Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, Temps d'arrêt lecture, Yakapa.be, Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, Bruxelles, octobre 2015

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF		10 %			90 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un questionnaire envoyé le jour de l'examen et réalisé dans les limites de l'horaire déterminé par la HE (affichage officiel).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **28** h
Intitulé de l'UE : **Initiation aux arts et à la culture**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : martine.bovy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires…) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) via des cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux conditions sanitaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé. Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence. La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents. Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IAC		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Plus de précisions sur le contenu de ces évaluations successives peuvent être obtenues auprès du titulaire spécifique de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- Le cours se donnera en tout ou en partie à distance, si la situation sanitaire l'exige.
- Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).
- L'examen écrit (cours A et B) pourrait éventuellement s'organiser à distance en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Français et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.***
a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - ***Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.***
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Distinguer l'écrit en maternelle de la calligraphie
- Reconnaître et manipuler les différentes fonctions de l'écrit en maternelle
- Maîtriser, reconnaître, manipuler les différents composants de la phrase
- Sensibiliser les enfants à certains aspects de la grammaire
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques de la discipline enseignée (activités, jeux, dictée à l'adulte)
- Comprendre sur quels éléments repose la création d'un réseau d'albums illustrés et développer le Savoir Lire chez les enfants du cycle 1

CONTENU DE L'UE

Savoir Lire/Ecrire en maternelle
Grammaire et activités didactiques
Lecture d'albums en réseau

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Boisseau, Ph., « Enseigner la langue orale en maternelle », Editions Retz, Paris, 2005.
Couet-Butlen, M., Formatrice CRDP, « Des critères de choix des ouvrages et des pratiques de lecture à l'école ». In : CRDP de Créteil, Télémaque.
Delforge, M., « Faire du français en maternelle », Erasme, Bouge, 2010.
Giasson, J., « La lecture. De la théorie à la pratique », de Boeck, Bruxelles, 2005.
Hindryckx, G, Lenoir, A.-S., Nyssen, M.-C., « La production écrite en questions », de Boeck, Bruxelles, 2006.
Mettoudi, Ch., « Comment enseigner en maternelle. La maîtrise de la langue », Hachette, Éducation, Paris, 2008.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-3		20 %		20 %	60 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle :
- l'examen écrit de janvier sera remplacé par un examen oral à distance ;
- l'examen écrit de juin sera remplacé par un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Mathématiques et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michele.balcaen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 5
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant(e) sera capable d'utiliser les connaissances mathématiques et didactiques dans les domaines abordés pour concevoir, présenter et mettre en œuvre des activités mathématiques à l'école maternelle ; pour porter un regard critique sur les activités présentées ; pour adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage.

CONTENU DE L'UE

-I- Les nombres naturels (suite du cours de 2 PS) : rappels relatifs aux paragraphes déjà vus
-II- L'espace : Topologie - Direction et repérage - Formes géométriques
-III- Les grandeurs :

- définition d'une grandeur
- définition de la mesure d'une grandeur
- unités et instruments de mesure
- étapes d'apprentissage communes aux différentes mesures
- les grandeurs à l'école maternelle

En cours de paragraphe, les étudiants réaliseront des exercices afin d'assimiler les notions théoriques vues et obtiendront des informations pédagogiques permettant de faire le lien entre la matière vue et l'enseignement qu'ils dispenseront à l'école maternelle.

En fin de paragraphe, des activités destinées aux enfants de maternelle et mettant en évidence les notions envisagées seront présentées, testées et analysées avec les étudiants. Ces derniers seront alors amenés à en concevoir eux-mêmes (à partir d'ouvrages ou d'observations sur le terrain).

Après chaque période de stage, certaines leçons seront analysées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

"Activités mathématiques" de G. Zimmerman, Ed. Nathan
"Les mathématiques à l'école maternelle" de B. Verschaeren-Dupuis, Ed. De Boeck
"Agir avec le nombre" de Delaxhe-Godenir, Ed. Labor
"Savoir dénombrer et savoir calculer au cycle 5/8" de A. Sacré & P. Stegen, Ed. Labor
"Manipuler, organiser, représenter" de D. Boule, Ed. Armand Colin
"Des mathématiques aux enfants", Ed. De Boeck
"Socles de compétences" Communauté Française
"Les mathématiques par les jeux" de L. Champdavoine, Ed. Nathan
"Jeux mathématiques" de A. Pierret-R. Dinon, Ed. Wesmael-Charlie

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-3	5 %			15 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance sur Moodle.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **30** h
Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : isabelle.masset@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
   - ⇨ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
   - ⇨ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
   - ⇨ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
   - ⇨ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
   - ⇨ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1.Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

2. Élaborer des activités d'éducation musicale et défendre ses choix (oralement et par écrit) en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ».

3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

4. Partager avec des partenaires du monde scolaire ses acquis d'apprentissage.

Pour le quadrimestre ciblé l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des six quadrimestres d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

CONTENU DE L'UE

Durant cette troisième année, nous allons entretenir les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Nous nous centrerons sur les domaines liés aux pratiques musicales scolaires indispensables au bon déroulement des stages pratiques et des projets spécifiques organisés durant l'année scolaire. Nous stabiliserons notre répertoire d'activités pour le partager avec nos partenaires enseignants du maternel.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir d'instruments fabriqués, de jouets musicaux, d'instruments à effet…: percussions déterminées et indéterminées, instrument à cordes, à vent…

Entretenir ses acquis techniques (instruments mélodiques et harmoniques, lecture rythmique) et technologiques (Audacity, Musescore). Développer de nouveaux outils (active presenter, applications musicales, …)

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, maitriser un répertoire stabilisé et augmenté de chants, rondes et jeux dansés.

Rédiger des préparations écrites correctes/complètes et réaliser le matériel didactique adapté à ces projets: tous les domaines d'activités liés à l'éducation musicale.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique, à l'histoire de l'enseignement maternel et les adapter à un public enfantin: patrimoine des chants, rondes et jeux chantés, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments et leurs productions sonores (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones).

Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité : critique de supports et de matériel, critique de production d'enseignants ou d'intervenants externes,…

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
• Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
• Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
• Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-3	30 % *			30 %		40 %	60 %		40 %

Autres (à préciser) :
* avec modalités écrites et orales.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une épreuve orale en ligne complétée par des séquences filmées par les étudiants reprenant certaines productions individuelles (accompagnement, chant, …)

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **30** h
Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : isabelle.hamonic@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3, 4, 5, 6, 7

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Se confronter physiquement à des œuvres originales (authentiques).
- Développer des perceptions multiples, globales et spécifiques.
- Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique et nécessaire à l'expression du ressenti face aux œuvres et à la formulation d'analyses. Pouvoir adapter son propos au public visé.
- Concevoir des dispositifs de découverte d'œuvres in situ.
- Concevoir des dispositifs d'exploitation d'œuvres ludiques et personnels.
- Intégrer, dans la perspective de recherche d'activité, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité.
- Se montrer curieux, pertinent et autonome dans les choix d'œuvres à exploiter. L'innovation, le renouvellement étant à privilégier.
- Favoriser, par la maîtrise de la didactique disciplinaire et les choix pédagogiques, la confiance en soi, l'estime de soi et la capacité à opérer des choix chez l'enfant.
- Par les différentes activités proposées, chercher à répondre au mieux aux différents prescrits des socles.
- Se montrer curieux, pertinent, autonome et en constante recherche d'authenticité dans les choix d'œuvres (ou, plus largement, de références culturelles) à exploiter, dans la réalisation des travaux demandés et dans la conception des activités.
- Par les activités d'apprentissage proposées, répondre efficacement aux prescrits des socles; cadre d'intégration de l'éducation plastique, compétences transversales et compétences disciplinaires.

CONTENU DE L'UE

- Découvertes et analyses d'œuvres (reproductions papier ou écran) et recherches de pistes d'exploitations destinées à l'enseignement préscolaire.
- Visite(s) guidée(s) de musée(s).

- Réalisation collective ou individuelle d'un dossier d'exploitations pédagogiques pluridisciplinaires d'œuvres accessibles dans leur version authentique.
- Activités/ateliers d'observation, de lecture et d'analyse d'images, d'œuvres bi ou tridimensionnelles.
- Recherche et partage des ressources, des réflexions et des situations d'apprentissages élaborées.
- Rédaction d'un dossier individuel sur un artiste, un courant d'art plastique et visuel comprenant:
- Un volet « recherche » constituant la « matière » relative au sujet abordé.
- Un volet pratique d'exploitation pluridisciplinaire dont une partie (activité(s) relative(s) à l'éducation plastique) est obligatoirement testée en stage-Une analyse réflexive des activités du dossier menées en stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Réalisations personnelles, documents visuels, bibliothèque de la classe. La majorité des notions seront abordées et mises en lumière lors de travaux semi-dirigés ou lors d'ateliers et de situations-problèmes en lien avec la pratique professionnelle, ce qui relève des méthodes actives.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une centaine d'ouvrages d'art ou de didactique des arts plastiques est à la disposition des étudiants en classe. La bibliothèque de l'école propose également quelques ouvrages de référence récents. Des liens de musées en ligne sont proposés.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-3	20 %	20 %	10 %	20 %	20 %	10 %	40 %	40 %	20 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation uniquement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise d'un travail de synthèse de la matière constituant le TJ. Ce travail sera rentré à la Haute École ou envoyé sous pli recommandé à la HE. Une présentation orale via un support tel que TEAMS pourrait être requis.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **46** h
Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : stephanie.legisa@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3, 4, 5, 6, 7

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser piliers de base de la psychomotricité et leurs applications pratiques.
- Vivre des activités pratiques variées liées aux approches théoriques: gymnastique, expression corporelle, exploitation de petit et gros matériel, manipulation d'objets.
- Adapter ces pratiques en milieu préscolaire.
- Se perfectionner dans l'utilisation des différents systèmes de travail.
- Concevoir des séances, jeux, activités en fonction d'un thème et/ou d'un matériel donné.
- Concevoir des séances, jeux, activités en fonction d'une discipline sportive et les adapter au milieu préscolaire.

CONTENU DE L'UE

Grands mouvements fondamentaux, aptitudes perceptives, manipulation d'objets et expression corporelle développés au travers d'un thème: Le cirque.

Adaptation des différentes disciplines sportives (football, volleyball, gymnastique, lutte, hockey, basketball, ...) dans l'enseignement préscolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L. Staes, Ed De Boeck
- (Psycho)motricité : soutenir, prévenir et compenser. F. Wauters-Krings. Ed De Boeck
- CEREKI: Centre d'Etude et de Recherche en Kinanthropologie
- CUFOCEP 2013: Documents pédagogiques de Julien PIERROT, cirque et jonglerie

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-3	20 %			80 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail annuel consistera en :

- Des interrogations théoriques sur la matière enseignée
- Travaux, préparations, présentations
- Présences et implication durant les différents cours

Parmi ces axes, l'évaluation de janvier concernera l'axe d'investissement sur le module de cirque.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une interrogation écrite à distance et des remises de travaux.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **42** h
Intitulé de l'UE : **Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **APENS**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE PLURI)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sylvie.poizat@hech.be	

Ce dispositif interdisciplinaire s'articule de façon intégrée autour de trois axes :

- ***Formation géographique et sa didactique spécifique*** (14h)
- ***Formation historique et sa didactique spécifique*** (14h)
- ***Formation scientifique et sa didactique spécifique*** (14h)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1c., 3c., 4a., 4c., 4e., 5a., 5b., 5c., 5d., 6b., 6c.

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
-c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
-c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
-a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
-c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
-e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
-a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
-b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
-c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
-d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

-b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
-c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de:

- **Maîtriser et mettre en œuvre** une démarche de recherche (ou d'investigation scientifique)
- **Intégrer** savoirs et savoir-faire en éveil (milieu vivant/non-vivant, espace/temps) pour développer une approche sensible de l'environnement; précisément, s'approprier des concepts (vocabulaire spécifique), connaissances, outils et démarches dans chacun des champs disciplinaires impliqués dans l'UE dans le but de les réinvestir dans un contexte neuf, avec une classe maternelle;
- **Adapter** sa méthodologie au terrain : proposer une diversité d'approches, de stratégies guidant la conception et la conduite d'activités en extérieur avec les enfants ; **développer** des pratiques sécurisées face à l'environnement ; **élaborer** des pistes d'exploitation de retour en classe
- **Développer** des attitudes engagées vers la citoyenneté responsable et le développement durable
- **Enrichir** ses pratiques professionnelles et son identité enseignante : esprit critique, capacité d'autoévaluation et d'analyse réflexive en utilisant de manière adéquate les ressources
- **Adopter** une attitude proactive, faire preuve de curiosité intellectuelle, de créativité, d'autonomie dans le travail et d'esprit de collaboration.

CONTENU DE L'UE

Cette unité d'enseignement vise une approche pluridisciplinaire de la découverte du cadre de vie. Espace (en géographie), temps (en histoire), vivant/non vivant (en sciences) sont les concepts qui sont associés pour une compréhension globale des écosystèmes. Les activités de l'UE sont vécues, en partie, à l'extérieur de l'école afin de permettre aux étudiants de s'approprier différents milieux spécifiques (mer, forêt, ville…), de concrétiser, en leur donnant du sens, leurs connaissances théoriques et de développer, hormis les compétences disciplinaires, des compétences transversales telles que l'autonomie et l'esprit critique. Ces activités feront l'objet d'une analyse réflexive en vue de leur transposition aux enfants de maternelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Consortium Sciences humaines et sociales, Philosophie & citoyenneté (2020). *Tout fait savoir au bon moulin didactique. Pour enseigner les sciences humaines, faire des choix méthodologiques et savoir pourquoi et comment*. Outil pédagogique réalisé en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fondation Silviva. (2019). L'école à ciel ouvert. France, Suisse : Editions de la Salamandre
http://environnement.wallonie.be/publi/education/carnets_arthur.pdf
http://environnement.wallonie.be/publi/divers/tous-dehors.pdf
https://www.editionsleduc.com/product/2112/9791028516802/le-dernier-enfant-dans-la-foret (Traduction du Best Seller de Richard Louv « Last Child in the Woods ») https://symbioses.be/pdf/100/Sy-100.pdf

D'autres pistes de ressources seront proposées sur la plateforme de la Haute Ecole alimentée progressivement en cours d'année.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APENS				30 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :
Des travaux spécifiques à chacune des trois disciplines de l'UE feront l'objet d'une évaluation annuelle (3x5%). La classe de mer sera évaluée à hauteur de 15%. L'évaluation du travail annuel s'élèvera donc à 30%.
L'examen final, pour un total de 70%, comprendra deux parties distinctes : une partie pratique consistant en la mise en œuvre, en collectif, d'une démarche d'investigation sur le terrain, et qui sera évaluée dans le courant du mois de mars (20%) ; une production individuelle intégrant les acquis de l'UE qui sera présentée oralement à l'ensemble des professeurs de l'UE (jury d'examen) et qui sera évaluée en session d'examens (50%).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'U.E. ne comprend pas d'évaluation à mi-parcours (janvier) sachant qu'il s'agit d'activités d'apprentissage intégrées, abordées de façon interdisciplinaire, et que l'évaluation finale résulte d'une construction progressive au fil de l'année.

En cas d'absence à la partie pratique de l'épreuve finale (20%), et pour autant que l'absence soit couverte par un justificatif officiel, l'examen oral englobera les 20% et sera donc évalué à concurrence de 70% du total pour l'UE. En cas d'absence non justifiée, une note de 0/20 sera attribuée pour la partie non prestée, sans possibilité de la compenser lors de l'épreuve orale.

La note finale, lorsqu'elle comprend des travaux/activités de groupe, sera pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant dans la tâche collective).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral à distance sur la plateforme définie.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **(12)** h
Intitulé de l'UE : **Travail de fin d'études** (y compris l'initiation à la recherche en éducation - Q1)	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TFE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : murielle.vandeven@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

1. Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
2. Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
3. Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
4. Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
5. Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
6. Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
    a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
    b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
    c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
    d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maitrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.
Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- …

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, …)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études.* HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle ou distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Étude critique des grands courants pédagogiques**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- …

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Collot., B. (2017), L'école du 3ème type - Explorer un autre paradigme avec les enfants, éditions L'instant Présent, France.
Farhangi., R. (2018), Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent (Domaine du possible), Editions Actes Sud, France.
Gray., P. (2017), Libre pour apprendre, Coéditions Actes Sud, France.
Greenberg, D. (2017), L'école de la liberté, Mamaéditions, France.
Neil., A. (2004), Libres enfants de Summerhill, La Découverte, France.
Sten., A. (2019), Et je ne suis jamais allé à l'école : Histoire d'une enfance heureuse, Actes Sud, France.
Viaud, M. -L. (2017), Montessori, Freinet, Steiner … Une école différente pour mon enfant - Le guide de référence des pédagogies alternatives, Editons Nathan, France.
Etc.
+ Articles -> voir syllabus
+ documentaires vidéos

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
COPE		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Notions d'épistémologie des disciplines**		

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ÉPIST**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : geraldine.brausch@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (1a) Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (…) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (…) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).

- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.

- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

- Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, …
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ?* La Découverte, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit dont les consignes seront précisées au cours.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : carine.latour@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :
- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.
- de communiquer en utilisant les bons outils en fonction des objectifs spécifiques et en respectant les bons usages liés à ces pratiques.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.competence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-3	20 %	80 %					Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans Teams), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début de l'année afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.
En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).
La note finale intègre les appréciations des TP (applications), l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage organisées en synchrone et en asynchrone, ainsi que le projet faisant office d'examen (site WEB pédagogique). En outre, ceux-ci ne sont valorisés uniquement dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site.
De la même façon, le travail annuel sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.
L'investissement effectivement fourni pour les TP sera intégré à l'évaluation finale du cours à hauteur de 20 % de la note globale. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Élaboration du projet professionnel**		

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Définition du décret : "Située en fin de formation, cette activité incite les étudiants à définir leur projet professionnel, à le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation. Elle prolonge le dossier de l'enseignant afin de le compléter et de planifier la recherche d'emploi et la formation continuée. Constituant une transition entre les études et la profession, elle jette les bases d'une insertion professionnelle réussie".

- Faire preuve de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique/s'autoévaluer en référence aux 7 compétences des enseignants.
- Postuler, rédiger lettre de motivation et CV.

CONTENU DE L'UE

- Les 7 compétences des enseignants (réf. utilisée pour le travail réflexif)
- Le C.V. et la lettre de motivation
- Les différentes passerelles et formations complémentaires (Directrice de crèche, psychomotricité, Licence en sciences de l'éducation, instit. primaire, etc.)

- Les documents de la Communauté française pour postuler

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Documents divers de Communauté française (Devenir enseignant, Petit guide du jeune enseignant, …) + site internet de la CF
- Notes de cours sur la rédaction de la lettre de motivation et du CV.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve restera la même que celle précisée ci-dessus (dossier réflexif à rentrer le jour de l'examen).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Sociologie et politique de l'éducation**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SOPOED**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : bertrand.montulet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité. b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover: c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement. a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques. d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Restituer l'enseignement francophone dans son évolution historique, afin de mieux comprendre ses enjeux et son devenir, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances; distinguer égalité d'accès, égalité de traitement, égalité des chances et égalité des acquis ;
- Analyser des textes officiels qui influent sur les orientations pédagogiques de nos écoles ;
- Porter un regard critique sur les décisions politiques en matière d'éducation; comparer avec d'autres pays (Chine, Finlande …) ;
- Selon la sensibilité, les intérêts, les besoins … des étudiants et selon l'actualité, d'autres objectifs seront ciblés.
- …

CONTENU DE L'UE

- L'organisation du système scolaire en CFWB (préscolaire et primaire principalement) ;
- L'égalité des accès, des chances, de traitement et des acquis ;
- Les études Pisa ;
- L'éducation et l'enseignement dans les autres pays ;

- Selon la sensibilité, les intérêts, les besoins … des étudiants et selon l'actualité, d'autres contenus seront ciblés.
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (documentaires vidéos, capsules vidéos, articles de presse…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie consultée/ suggérée:
CRAHAY M., L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis, De Boeck, 2012.
Lafontaine D., Pisa expliqué à tous - Pistes pour améliorer l'enseignement en CF-W, Liège Université, ULiège-ASPE, 2017.
MORIN E, Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation, Actes Sud, 2014.
+ Cfr Syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Documentaires vidéos)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : Instit. préscolaire	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation à la neutralité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".
L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :
- souci de diffuser une information critique ;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.
- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR				100 % *			100 % *		

Autres (à préciser) :
* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.